

VOIR DIRE



NUMÉRO 55
SEPTEMBRE-OCTOBRE 1992
L'EXEMPLAIRE : 4\$

Revue bimestrielle
publiée en collaboration
des associations de sourds
de la province de Québec

VOIR DIRE FÊTE SES DIX ANS!



10e anniversaire de fondation de
l'Association des Sourds de Beauce Inc.



Le député de Beauce et le
Premier ministre du Canada
rendent hommage à l'ASB

5 SEPTEMBRE 1992



SOUS-TITRAGE PLUS INC.

1453, Amherst, bureau 101, Montréal (Québec) H2L 3L2
Tél.: (514) 521-4460 / Télécopieur: (514) 521-3985

BRAVO VOIR DIRE! DÉJÀ 10 ANS...



*10 ans de succès à multiplier par 10!
(au moins)*

*Chez **Sous-titrage Plus**,
nous souhaitons être des vôtres
pour fêter le centenaire
de **Voir Dire**.*

VOIR DIRE

ÉQUIPE DE RÉDACTION:

Arthur LeBlanc
président et rédacteur-en-chef
Yvon Mantha
vice-président et concepteur graphique
Francine Rouyère
correctrice
Jacques Gariépy
trésorier
Lise Joly
comptabilité et abonnement
Guylaine Boucher / Jacques Giguère
clientèle et relations publiques
Jean-Marc Lachambre / Claire Lauzier
photographes

COLLABORATEURS:

Jean-Guy Beaulieu
Gilles Read
Michel Lelièvre
Jacinthe Auger
Fernand Paquet
Odette Raymond
Luc Michaud
Jacques Vadeboncoeur
François Major

COMPOSITION:

Typographie Dynamique Inc.

IMPRESSION:

Imprimech Enr.

ABONNEMENT:

Canada: 20 \$ annuel
États-Unis et étranger: 25 \$ annuel

La revue **VOIR DIRE** est publiée six fois par année par les **Publications VOIR DIRE**.

Les auteurs ont l'entière responsabilité de leurs textes. La revue ne publie aucun texte anonyme mais peut, exceptionnellement, accepter un pseudonyme, à condition de connaître le nom et l'adresse de l'auteur.

Tous les textes publiés dans **VOIR DIRE** (à moins d'avis contraire spécifié par l'auteur) peuvent être reproduits sans demande d'autorisation, avec mention obligatoire de la source.

DÉPÔTS LÉGAUX:

Bibliothèque nationale du Québec.
Bibliothèque nationale du Canada.
No. d'enregistrement: 002565
ISSN 0826-4503

Pour informations et abonnements:

VOIR DIRE

8688, rue Esplanade, sous-sol
Montréal, Qc H2P 2S2

Tél.: (514) 381-8259

SOMMAIRE

Éditorial	4
La parole est aux lecteurs	5
Bref historique de la revue VOIR DIRE	6
Les 10 ans de VOIR DIRE	7
Le Service de Relais Bell: cinq ans et 2 millions d'appels plus tard!	8
ACCÈS 2000	8
Nouvelles du 3e Âge-Sourd	9
Chronique sur la surdi-cécité	10
Un service d'interprétation qui va naître	11
Victoire! Vive les droits et libertés des sourds!	12
10e anniversaire de l'ASB fierté, joie, reconnaissance et fraternité	14 et 15
Un signe des interprètes	16
Séminaire-atelier sur l'éducation des enfants sourds en République de Guinée	18
Tél-Accès, un nouveau service pour les personnes sourdes	19
Brunch du président sortant Lion André Weir	20
Nouvelles de l'Association des Sourds de Lanaudière	21
«SK-GA»	22
Les p'tits moteurs	23
Décès, naissances, etc.	24
Sport-Bec	25
Rapport de la présidente de l'ASSQ	26

Page couverture:

Photo du haut: Les membres de l'équipe actuelle et passée de production et de collaborateurs de VOIR DIRE avec quelques absents.

Photo du bas: Gilles Bernier, député de Beauce au Parlement canadien et président d'honneur du 10e anniversaire de l'Association des Sourds de Beauce, remet deux plaques au président Michel Thibaudeau. Une plaque portait le message de M. Bernier et l'autre était signée par le premier ministre du Canada, Brian Mulroney.



Club Abbé de l'Épée Inc. (Sourds de Montréal)

8688, rue Esplanade
Montréal, Qc H2P 2S4

Président: Jacques Raymond
1^{er} Vice-président: André Chevalier
2^e Vice-présidente: Jocelyne Proulx

Sec.-archiviste: Guylaine Boucher
Sec. corresp.: Philippe Melançon
Trésorier: Yvon Schinck
Ass. trés.: Albert Sanschagrin

Directeurs(rices): Maria Roel,
George Krog,
Joseph Paquin,
Huguette Schinck



Les dix ans de Voir Dire

Voir Dire a dix ans. Déjà! Dix ans de vie d'une publication c'est peu et beaucoup à la fois. Peu, si on compare avec d'autres revues plus solides intellectuellement et financièrement. Beaucoup et en même temps colossal, si on se réfère au petit monde des sourds, un petit monde de sourds québécois, francophones, unique en Amérique. Au départ, **Voir Dire** se voulait un moyen de communication pour les sourds entre eux, et avec les entendants.

Depuis longtemps, **Voir Dire** a fait la preuve que le besoin existe. D'ailleurs le nombre de demandes d'abonnement n'a jamais diminué. Cependant, au prix de combien d'acrobaties intellectuelles et financières? On reconnaît les carences du système éducatif pour les sourds et la pauvreté intellectuelle qui en résulte. Pour maintenir une qualité acceptable, **Voir Dire** a dû compter sur le dévouement exceptionnel et sur la volonté de tous ceux qui se sont succédé depuis les dix dernières années. Chapeau aux collaborateurs et aux lecteurs.

Beaucoup d'eau a coulé sous les ponts depuis dix ans. Et les revendications des sourds ont pris de l'ampleur. **Voir Dire** est devenu au cours des années, un banc d'essai pour ces revendications où les idées préconçues et les théories contradictoires s'affrontaient avant de se chevaucher et de s'enrichir par osmose. Les dix ans de **Voir Dire** coïncident avec la décennie des personnes handicapées. Si comme le dit l'éditorial du dernier numéro de **Voir Dire**, la dernière décennie n'a rien apporté aux sourds, ou presque, par rapport aux autres groupes de personnes handicapées, il est certain que **Voir Dire** a maintenu une pression constante pour ces revendications.

On constate aussi que depuis dix ans, les sourds ont pris conscience de leur identité, de leur fierté comme personne humaine, de leur dignité, de leur indépendance d'esprit et d'action. Le langage gestuel, jadis utilisé « en cachette » est désormais exhibé fièrement et avec panache. Des interprètes se sont formé(e)s et se joignent aux services d'interprétation qui prennent de l'ampleur. Bref, le langage gestuel est devenu une « curiosité » et plusieurs souhaitent l'apprendre. Grâce à des leaders sourds, ce langage s'est structuré pour devenir un langage presque officiel soit, « la langue des signes québécois » (LSQ). Les universités

comme McGill et UQAM l'ont reconnu et leurs linguistes lui consacrent beaucoup de temps de recherche. Coïncidence ou hasard? à vous de juger.

Pendant ce temps, beaucoup de choses se sont passées chez les sourds, soit au niveau national ou international. On n'a qu'à constater les progrès accomplis dans le domaine du sous-titrage télévisé un peu partout, la mise sur pied du service de relais téléphonique, la mise sur pied d'autres services pour l'accès à l'égalité tel le service d'interprète gestuel, etc. L'an dernier, au Congrès de la Fédération mondiale des Sourds à Tokyo, le thème *Égalité et confiance en soi* se voulait un affranchissement de la paternité et du monde des entendants... Oh! cela ne veut pas dire que les sourds luttent contre les entendants. Bien au contraire! Mais ils veulent être des partenaires égaux dans les prises de décision qui les concernent. Ils veulent prendre en main leurs propres services. Bref, ne plus dépendre du bon vouloir des non sourds...

Les 10 ans de **Voir Dire** ne se sont pas passés sans problèmes. Pour passer au travers, cela prend une équipe. Une équipe décidée et résolue. Il est normal qu'au cours des ans, il y ait eu des départs et de nouveaux arrivés, toujours prêts à donner le meilleur d'eux-mêmes. Le « roulement de personnel » a somme toute été minime. N'oublions pas qu'à **Voir Dire** ce sont toujours des volontaires qui s'impliquent. La page éditoriale a été et restera toujours ouverte à des auteurs sourds ou malentendants capables d'exprimer un point de vue qui reflète la situation de l'heure. Cette ouverture est ainsi voulue pour donner une chance aux « éditorialistes en herbe » et permettre la continuité de la revue. L'éditorial des premiers numéros de **Voir Dire** de l'automne de 1983 était timide, il est vrai, et qu'il ne prétendait pas... À ces premiers balbutiements, il a pris de l'assurance et de la confiance pour devenir au cours des ans toujours plus virulent et parfois téméraire pour dénoncer des situations fausses ou injustes. Au départ, les gens impliqués n'avaient aucune idée de ce que deviendrait **Voir Dire**. Nul ne peut prévoir l'avenir mais on peut s'assurer que **Voir Dire** continuera d'exister tant et aussi longtemps que la demande sera là et qu'un jour ou l'autre d'autres sourds voudront relever le défi et prendre la relève pour assurer la continuité. ■



Lettre ouverte à Pierre Vennat

Quelle ne fut pas ma surprise, mon étonnement en lisant votre article de juillet 92 en page 18 dans la revue ENTENDRE. Moi qui croyais que vous, qui êtes journaliste expérimenté et qui avez été longtemps le meneur de l'AQPEPA, étiez plus proche des sourds et les compreniez mieux. Mais non! Il est évident que vous lisez mal entre les lignes.

Avant d'accuser les sourds pour l'échec de la concertation du monde de la surdité, j'aimerais vous poser une seule question. Est-ce que l'AQPEPA a fait un examen de conscience là-dessus? Je ne crois pas.

Bien sûr, vous méritez amplement le titre de «père» du Sommet sur la surdité de 1986. Personnellement, j'ai participé activement à sa préparation, comme personne sourde. J'ai été également président du CQDA pendant deux ans, ce qui a suffi pour m'«écoeuurer» et j'ai alors décidé de me battre pour le vrai monde des sourds.

Donc, après le Sommet, le mot d'ordre était ENSEMBLE. Mais voilà que l'AQPEPA n'a jamais été ENSEMBLE. Elle a préféré de faire cavalier seul dans le monde de la surdité et continue de le faire. Par exemple, lors de la refonte de la Loi de l'enseignement (Loi 107), nous avons demandé à l'AQPEPA de présenter un mémoire commun qui refléterait le point de vue de l'ensemble des déficients auditifs. L'AQPEPA a passé outre pour se présenter seule devant la commission parlementaire. Malgré mes demandes répétées en ce temps-là, il n'y a jamais eu de concertation entre l'AQPEPA et le CQDA. Bien sûr l'AQPEPA est toujours membre du CQDA et présente à ses assemblées. Mais c'est plutôt pour la forme. Autre fait: lorsque le CQDA a déménagé son local dans la maison de la surdité, rue Papineau, avec les autres associations de sourds et de malentendants, là encore l'AQPEPA a refusé de suivre. Dommage, car cela aurait aidé à rapprocher tout ce monde.

Ce que nous savons, nous les sourds, c'est que l'AQPEPA a toujours cherché le prestige. Que ce soit auprès du gouvernement, de l'OPHQ, du public (pour son financement). Lors du dernier congrès, l'AQPEPA avait invité comme conférencière principale la présidente de la CEQ. Que pouvait-elle répondre aux questions et inquiétudes des parents? Rien. Son intérêt à elle, est tout autre. Pendant ce temps, le président de la Fédération mondiale des sourds était dans les parages. Il aurait été beaucoup plus en mesure de répondre aux parents. Pourquoi cette bourde? Toujours le même prestige.

L'AQPEPA a toujours favorisé le mot «malentendant» au détriment du mot «sourd» comme si c'était une honte nationale. Sachez que les vrai sourds ont depuis longtemps pris conscience de leur identité et ils en sont fiers. Ils refusent toute autre appellation que celle de «sourd»...

Pendant ce temps, nous sommes de plus en plus nombreux à nous ouvrir au monde des sourds et ceci tant au niveau national qu'international. Nous savons qu'il y a des parents présents et qui discutent du meilleur moyen de donner une éducation satisfaisante à leur enfant sourd. Ils admettent ne pas vivre la surdité et il est normal pour eux de s'asseoir avec les sourds adultes. Par contre, à ces réunions, nous n'avons pas vu de représentants de l'AQPEPA. Peut-être étaient-ils cachés quelque part. Sortez donc de votre tour d'ivoire et apprenez à écouter la base.

Dans votre article, vous dites que les sourds sont contre le monde des entendants en général. Oh là là! La manifestation en question était justement pour dénoncer l'AQPEPA qui organise des journées-rencontre des professionnels de l'éducation et ce sans la participation des sourds. C'était logique! Encore une autre preuve de non-concertation! Dois-je ajouter que lors du défilé de mode au profit de l'AQPEPA, il n'a jamais été question de concertation avec les sourds, seulement les malentendants. Qui a le plus besoin de services? Sourds ou malentendants? La réponse vient d'elle-même.

J'avais fait parvenir une lettre à votre «chère» Micheline lorsqu'elle était la directrice de l'AQPEPA, juste avant sa démission. Je n'ai jamais reçu de réponse. De deux choses l'une: ou bien cette lettre était trop directe, ou bien l'AQPEPA était

«bouchée». Donc, avant de jeter la pierre aux sourds, il vaudrait mieux examiner l'attitude de l'AQPEPA.

Laissez donc votre place à des gens plus ouverts, plus compréhensifs, moins «paternalistes». Des gens qui sauront mieux écouter et moins parler «dans l'vent». Je sais bien qu'on me trouve assez «critiqueux» dans certains milieux. Tant qu'il y aura des gens comme vous, je continuerai de critiquer les situations injustes et fausses dans le domaine de la «déficience auditive» (bien que je déteste ces mots!), et de «botter le cul» des snobs... ■

Arthur LeBlanc

«Qu'une seule porte de sortie pour les sourds?»... À espérer que non...

Suite à un article de M. Gilles Read paru dans VOIR DIRE de avril 1992, il me semblait important d'apporter certaines nuances aux commentaires formulés, du moins en ce qui concerne l'emploi.

La difficulté pour les sourds d'intégrer le marché du travail n'est pas à nier pour les raisons que l'on connaît. Cependant il est dans la politique du Service spécialisé d'emploi pour les personnes sourdes ou malentendantes à AIM CROIT — IAM CARES de s'assurer qu'une conseillère connaissant le langage gestuel accompagne le candidat sourd lors de cette dite entrevue: le candidat, s'il en fait la demande, ne se présente donc pas seul en cette circonstance.

La situation idéale serait de bénéficier des services d'un interprète pour chacune des entrevues; cette pratique, sur une base régulière, implique des coûts importants que nous ne sommes pas en mesure d'assumer dans le moment présent à cause de restrictions budgétaires. À espérer que dans l'avenir, il soit possible, en collaboration avec les différents paliers gouvernementaux et/ou autres organismes ayant ces personnes ressources en disponibilité, de rendre cette pratique courante à l'intérieur de notre fonctionnement.

Ainsi, l'accompagnement à l'entrevue d'embauche par une conseillère reste une solution alternative intéressante; celle-ci n'est pas pour autant dépourvue d'aspects positifs.

La conseillère en emploi, gardant en tête l'éthique qui la lie à sa profession, connaît les forces de son client; elle est en mesure de mettre en lumière ses capacités et de fournir les explications nécessaires à l'employeur et de diminuer ses craintes quant à la sécurité du candidat qui débute en emploi, lorsque ceci s'applique.

Actuellement, nous constatons, avec intérêt et satisfaction, que les personnes sourdes demandent et se forgent de plus en plus une place de choix dans la société. Côté emploi, il n'est pas rare qu'un employeur demande spécifiquement des personnes sourdes ou malentendantes pour combler des postes, tellement leur réputation de candidats compétents et responsables n'est plus à faire.

Une attitude d'ouverture, constructive, plutôt qu'un repli sur soi est le meilleur gage de succès pour tout individu en recherche d'emploi, incluant les personnes sourdes; cette même attitude de la part des intervenants et des organismes de soutien reliés à l'intégration des personnes sourdes ou malentendantes sur le marché du travail sera garante de préjugés encore existants. ■

Maude Lise Richard, responsable du service pour personnes ayant une déficience auditive, AIM CROIT - IAM CARES.

ERRETA

Dans le numéro 54 de VOIR DIRE (juillet-août 1992), sur la page couverture, il s'est glissé une erreur typographique dans l'abréviation AQISQ.

On devrait plutôt lire ADISQ (Association des droits et intérêts des sourds du Québec). Toutes nos excuses.

— La direction

Bref historique de la revue VOIR DIRE

par Arthur LeBLANC et Yvon MANTHA

Photographe: Jean-Marc LACHAMBRE

Lors du numéro de septembre 1987, Robert Forgues, secrétaire de la revue d'alors, faisait un bref historique pour souligner les cinq années d'existence de Voir Dire. Il disait, en terminant, que la revue était présente aux événements qui jalonnent l'histoire du monde des sourds et que Voir Dire contribue à faire de la communauté sourde du Québec une communauté vivante, heureuse et déterminée à ne jamais cesser de s'épanouir. L'existence de la revue est précieuse et son succès, indispensable... Cinq ans plus tard, Voir Dire est toujours là, continuant d'exister pour et avec le monde des sourds d'ici. Pour que l'existence heureuse continue, qui sait si Voir Dire deviendra, dans le temps, une institution...



Notre premier numéro...

Refaisons l'historique des 10 ans à partir de la photo ci-dessus. Il y a toujours eu et il y aura toujours des gens impliqués volontairement qui partent un jour ou qui viennent remplacer ou ajouter à l'équipe de production. Commençons sur la rangée assise, de gauche à droite: Francine Rouyère, une nouvelle venue, comme secrétaire et correctrice des textes, qui permet d'en faire la lecture en bon français. Yvon Mantha qu'on appelle, à juste titre, «l'âme» de la revue. Yvon voit à peu près à tout: des nouvelles, des annonceurs, des abonnements, du montage, du cheminement, etc. Voir Dire vit avec lui, à son rythme. Bravo Yvon! Arthur LeBlanc, le même qui a écrit le premier éditorial du numéro un, celui de septembre 1983. Il est toujours là, toujours un peu plus baveux! Jacques Gariépy, c'est lui le «père adoptif» de Voir Dire. Il était président de l'ancienne Association qui a vu naître Voir Dire. Avec le temps, il s'est un peu éloigné. Fallait qu'il soit, lui aussi, bon père de famille! Mais il est encore là, à s'occuper de la comptabilité, de la santé financière. Mireille Caissy, surnommée la «petite mousse» qui naguère a collaboré comme éditorialiste et qui maintenant continue ses études en maîtrise et bientôt en doctorat de on ne sait quoi encore!

En haut, toujours de gauche à droite: Lise Joly, une récente acquisition, qui s'occupe de la caisse. Luc Michaud, le ré-



L'équipe actuelle et passée de production de Voir Dire avec quelques absents.

dacteur sportif, depuis le temps où la revue a vu le jour, à peu près. Il est toujours «collé à la plume sportive». Guylaine Boucher, une autre récente acquisition, s'occupe de la liste des abonnés. Attention, c'est de la dynamite! Elle en veut toujours plus! Une mangeuse d'ordinateur. Michel Lelièvre, un jeune étudiant collaborateur depuis quelques années déjà. C'est un jeune loup de l'écriture. Il ira sûrement loin! Jean-Marc Lachambre, le photographe de qui les lecteurs raffolent. Il est toujours présent dans les événements d'importance, prêt à tout croquer sur le vif et faire passer à la postérité. Anna Sabelli, une autre venue récente, s'occupe de la rédaction des textes sur l'ordinateur. Elle possède l'expérience suite de sa participation à un projet de travail. Claire Lauzier, une autre photographe occasionnelle, était présente depuis presque les débuts et a l'intention de continuer à croquer. Souriez!

Bien sûr, tous ceux et celles qui ont collaboré ou continué de le faire ne sont pas tous ici présents sur la photo. Soulignons le travail de Robert Forgues qui était présent depuis les tout débuts et qui nous a quitté récemment. C'est grâce à lui si la qualité de l'écriture de Voir Dire a toujours été à la hauteur. Il mérite bien le surnom de «linguiste» des sourds. Merci Robert! Hélène Hébert a aussi collaboré occasionnellement comme éditorialiste et autres textes. Sa spécialité: «maîtresse d'école». Un grand merci également à Jean-Guy Beaulieu, le fidèle collaborateur du CQDA. Ses écrits sont toujours à point et bien pensés. Surtout, il est toujours à l'heure. Également merci à Jacinthe Auger et quelques autres collaborateurs pour leur fidélité. ■



Photo prise en septembre 1987 lors du 5e anniversaire de la revue VOIR DIRE. Nous reconnaissons, de gauche à droite, assis: Arthur LeBlanc, éditorialiste; Yvon Mantha, concepteur graphique; Jacques Gariépy, trésorier; debout: Pierre Lafrance, photographe en chef; Mireille Caissy, rédactrice; Robert Forgues, secrétaire Lysette Lamontagne, directrice administrative.



L'équipe dirigeante actuelle: assis, de gauche à droite: Francine Rouyère, secrétaire et correctrice de texte; Guylaine Boucher, responsable des abonnements; Lise Joly, assistante-trésorière. Debout: Yvon Mantha, vice-président et concepteur graphique; Jacques Gariépy, trésorier et membre-fondateur; Arthur LeBlanc, président et éditorialiste-en-chef.

Les 10 ans de VOIR DIRE — Les 10 ans de VOIR DIRE

NDLR : À l'occasion de ses dix années d'existence, VOIR DIRE publie à partir du numéro de septembre-octobre 1992 et ce pour les numéros à venir une page spéciale à ce sujet. Les lecteurs sont invités à lui faire parvenir des commentaires. Les critiques sont également bienvenues dans le sens où cela aiderait à améliorer le service aux lecteurs.

Dix ans de persévérance...

VOIR DIRE a dix ans déjà. Que de travail accompli depuis les débuts. Seule revue française au Québec, produite par et pour les sourds, elle atteint son but de pénétrer tous les milieux de la surdité.

Ce n'est pas une revue scientifique, mais bien une revue qu'on lit avec plaisir, comme on lirait le journal pour connaître tout ce qui se passe dans le milieu.

Les reportages sont bien faits et agrémentés de nombreuses photos, tout en gardant les textes assez brefs pour conserver l'intérêt des sourds dont beaucoup ne maîtrisent pas suffisamment la langue française pour s'engager dans des lectures fastidieuses.

Je suis toujours épaté de voir avec quel brio on a su traverser les périodes difficiles pour maintenir la publication de la revue, malgré une situation financière pas toujours rose.

Je ne veux pas nommer personne, de peur d'en oublier, mais je ne peux passer sous silence la somme de travail accomplie par mes deux bons amis: Arthur LeBlanc et Yvon Mantha. Sans eux, VOIR DIRE n'existerait probablement pas.

À chacun d'eux et à tous les autres qui les ont secondés, de numéro en numéro, j'offre mes sincères félicitations et je dis merci pour tout le plaisir que vous m'avez procuré à lire VOIR DIRE, même si, parfois, les opinions émises ne sont pas nécessairement les miennes.

Longue vie à VOIR DIRE et à ses pionniers. Sachez, en temps et lieu, trouver une relève de votre calibre, pour permettre à cette belle revue de paraître encore de nombreuses années.

Bravo à toute l'équipe qui s'est relayée durant dix ans!

Pierre-Noël LÉGER

Hommage...

VOIR DIRE a dix ans! Quel rôle indispensable cette revue a joué et joue encore aujourd'hui dans la vie des différentes associations de sourds à travers le Québec! Je m'en réjouis et offre mes vœux de longue vie à ce lien qui nous garde ensemble.

Mais, moi qui suis de la «vieille garde», je ne puis m'empêcher de penser à l'ancêtre de VOIR DIRE: L'AMI DES SOURDS. Que de travail, en ce temps-là, pour que l'information entre dans chaque foyer de sourds. Les moyens de réalisation étaient limités. Les associations de sourds n'existaient pas avec les structures actuelles. Quand même, nous avons tenu bon. C'était les débuts annonçant le merveilleux rejeton qu'est VOIR DIRE.

Hommage à VOIR DIRE, cette revue vivante, réalisée de main de maître!

Hommage à Arthur LeBlanc, rédacteur en chef. Il écrit vraiment au nom des sourds! Il ne craint pas d'aborder des sujets litigieux, i.e. relations entendants-

sourds, éducation de la jeune génération, etc. Il est courageux et ses écrits resteront toujours de bonnes sources de réflexion. BRAVO ARTHUR!

Hommage aussi à Yvon Mantha, concepteur. Les lecteurs de VOIR DIRE bénéficient, grâce à lui, d'une revue réalisée avec intelligence et jugement. D'une très grande clarté, la revue offre une vision nouvelle. Elle traite d'actualité et souligne, à bon escient, les moments importants des différentes associations de sourds. BRAVO!

Hommage enfin à tous les membres de l'équipe de rédaction et les collaborateurs de VOIR DIRE. Merci d'être là et de permettre à vos nombreux lecteurs d'accéder au droit à l'information que vous dispensez généreusement dans les pages.

Sachez que c'est toujours un plaisir de lire la revue VOIR DIRE. Chaque article qu'elle offre dénote le souci de l'équipe d'être à l'écoute des besoins de la communauté sourde. Merci!

Jean-Jacques ARCHAMBAULT

Meilleurs vœux du Centre Roland-Major

Chère revue VOIR DIRE... c'est à ton tour de te laisser parler d'amour... C'est aussi à ton tour de célébrer tes dix ans d'existence comme le faisait le Centre de jour Roland-Major l'automne dernier. Même si dix ans s'écoulaient rapidement elles peuvent être remplies d'une foule d'histoires et de souvenirs.

Ma participation à l'équipe de travail de la revue VOIR DIRE consiste en quelques soirées de rencontres avec M. Yvon Mantha à choisir textes et photos pour la chronique «Nouvelles du troisième âge sourd». C'est vraiment très peu considérant la quantité de travail que cette équipe doit fournir afin de produire une telle qualité de revue. Je soupçonne d'innombrables heures de bénévolat de la part de chacun et chacune.

Au nom des personnes âgées sourdes, et de toute l'équipe d'intervenantes du C.J.R.M.,

- je dis un «gros» merci à l'équipe de la revue VOIR DIRE pour la place privilégiée qu'elle laisse aux groupes d'ainés de leur communauté;
- j'applaudis les efforts effectués à représenter toutes les variantes de la communauté sourde québécoise: événements sportifs comme politiques, associations de Montréal comme celles des régions éloignées, groupes de jeunes comme des plus âgés;
- je félicite avec beaucoup de reconnaissance et souhaite de nombreuses années d'existence à votre revue, rappelant ainsi le vœu de M. Roland Major manifesté envers notre centre de jour dernièrement.

BON 10e ANNIVERSAIRE...

Jacinthe AUGER

10ème anniversaire de VOIR DIRE

En octobre 1983, paraissait le premier VOIR DIRE. Arthur LeBlanc, dans l'éditorial, expliquait le choix d'un tel titre pour une revue dédiée aux personnes sourdes. Et il terminait ainsi: LONGUE VIE À VOIR DIRE!

Une décennie s'est écoulée! Une autre... VOIR DIRE tient le coup. Grâce à ses bénévoles! Grâce à son équipe: Arthur LeBlanc, l'éditorialiste souvent controversé, Yvon Mantha, le perfectionniste, Jacques Gariépy, le grand argotier, qui sont sur la brèche depuis le début. Grâce aux autres personnes qui se sont ajoutées. Grâce aux collaborateurs et aux commanditaires.

Pour ma part, je me suis découvert un hobby! Je collectionne les VOIR DIRE, comme d'autres accumulent les porteclés ou les clochettes. Les 48 premières revues sont protégées par une reliure couleur émeraude. Je les relis parfois. J'y puise de précieux renseignements: la petite histoire des sourds du Québec.

Longue vie à VOIR DIRE!

Jean-Guy BEAULIEU

VOIR DIRE fête ses dix ans, bravo!

Après l'Ami des Sourds, le Sourd Québécois, la revue VOIR DIRE a su de belle façon, faire le lien entre les diverses associations formant la communauté des sourds et des malentendants.

Produire une revue qui connaisse un certain succès auprès d'une clientèle beaucoup plus portée sur le visuel que sur l'écrit n'est pas une sinécure. Certes il faut un travail d'équipe mais surtout nous devons remercier les principaux responsables Arthur LeBlanc et Yvon Mantha pour avoir si bien fait sur une période quand même respectable.

Dix ans, pour une revue comme VOIR DIRE, c'est la fin de l'adolescence et le début de l'âge adulte. On doit espérer moins de critiques à l'emporte-pièce et plus de propos constructifs car on ne peut bâtir quelque chose de solide sans une collaboration constructive avec ceux qui veulent bien collaborer. Et VOIR DIRE est là pour faire connaître les nouvelles avenues qui favoriseront l'émancipation des sourds et des malentendants.

Il est aussi à espérer que VOIR DIRE sonde le côté audiovisuel car le langage d'une grande partie de la population sourde passe par le visuel plutôt que par l'écrit. Une collaboration intelligente entre les personnes compétentes pourrait apporter des résultats spectaculaires et très attendus.

Bonne chance et longue vie à VOIR DIRE!

François MAJOR

Le Service de Relais Bell... cinq ans et 2 millions d'appels plus tard!

par Jean-Guy BEAULIEU
Directeur général CQDA

Photos: CQDA

Le 15 juin 1992, Bell organisait une fête pour célébrer le cinquième anniversaire de l'implantation du Service de Relais Bell, dans les locaux du siège social de la compagnie, à Montréal.

À cette occasion, le président du Centre Québécois de la Déficience auditive, Monsieur André Chevalier, a prononcé le bref discours qui suit.

« Mesdames, Messieurs,

On peut affirmer que, depuis cinq ans, près de deux millions d'appels ont été acheminés par le Service de Relais Bell. C'est la preuve que le SRB répond à un besoin. Comme le mentionne la publicité, le SRB apporte une nouvelle dimension à nos communications téléphoniques et joue un rôle important pour l'intégration sociale et l'autonomie des personnes sourdes et malentendantes.

Souligner cet anniversaire, c'est reconnaître que Bell Canada s'est donné comme mission d'aider les gens à communiquer, et cela est particulièrement vrai pour les personnes sourdes et malentendantes ainsi que des personnes entendant qui utilisent le SRB, je remercie Bell Canada, ses dirigeants, les responsables du SRB, ainsi que tous les téléphonistes, pour le travail extraordinaire qui est accompli pour notre accessibilité aux communications téléphoniques. Merci de votre attention. » ■

Au nom du Centre Québécois de la Déficience Auditive, au nom de ses associations-membres, au nom des personnes sourdes et malentendantes ainsi que des personnes entendant qui utilisent le SRB, je remercie Bell Canada, ses dirigeants, les responsables du SRB, ainsi que tous les téléphonistes, pour le travail extraordinaire qui est accompli pour notre accessibilité aux communications téléphoniques. Merci de votre attention. » ■

Interprété du LSQ en français par Denise Lefebvre, interprète gestuelle.



Lors du 5ème anniversaire du SRB, quelques invités: de g. à d.: Mme Huguette Caron, Mme Lysette Lamontagne, M. André Chevalier, M. Jean-Guy Beaulieu, Mme Louise Curzi, Mme Solange Ouellette, Mmes Denise Lefebvre et Micheline Racette, interprètes.

ACCÈS 2000

Par Micheline RACETTE
coordonnatrice du projet Accès 2000

Bonjour à vous tous!

Toujours dans le cadre du projet avec Emploi et Immigration Canada, Madame Denise Robert-Garceau, responsable du projet, nous a fait parvenir le texte ci-joint qui vous plaira, j'en suis certaine.

Le CQDA visite les CEC

«Connaissez-vous la langue maternelle des sourds? Le silence...»

C'est dans ces termes percutants que M. Jean-Guy Beaulieu, du CQDA, démarre la séance d'information sur le service aux personnes malentendantes le 17 mars au CEC Papineau. Le but de la rencontre est de sensibiliser les employés à la situation des malentendants, la nature de leur déficience et la façon d'interagir avec eux.

Très didactique, la séance porte sur les différents types de surdités, les moyens de communication développés pour les malentendants et les trucs de base que tout personnel d'un service peut apprendre pour amorcer un contact avec un client malentendant, tels que: parler devant lui, utiliser le non-verbal, le regarder dans les yeux, reformuler des phrases difficiles, utiliser au besoin crayon et papier, etc.

La réaction des participants est enthousiaste. La séance a permis à certains d'en savoir plus sur une clientèle qui fréquente les CEC et à d'autres, qui connaissent ou vivent eux-mêmes cette déficience, de se sentir plus outillés pour faire face à différentes situations de communication.

Comme le commente Lucien Tremblay, employé du CEC: «J'avais hâte d'assister à cette session car je souffre moi-même d'un acouphène. Je me rends compte qu'il existe plusieurs possibilités pour les malentendants, ce qui me rassure, et j'ai l'impression aussi que cette séance va aider mes collègues à comprendre ce problème.»

Louise Talbi, téléphoniste, déclare pour sa part: «J'ai souvent affaire avec des malentendants et je crois que la séance de ce matin va atténuer l'insécurité que l'on peut éprouver parfois face à ces personnes. Je la recommanderais très certainement à d'autres personnes.»

Du début janvier à la fin mai, le Centre Québécois de la Déficience Auditive a donc visité 77 CEC et formé ainsi quelque 2350 employés, une action de sensibilisation fort appréciée de tous. ■

SOURCE: Extrait de la revue PROJECTIONS publiée par la Direction des affaires publiques à l'intention du personnel de la Commission de l'emploi et de l'immigration du Canada.

AVIS DE RELOCALISATION

Le Centre Québécois de la Déficience Auditive (CQDA) qui était logé au 9335, rue St-Hubert, Montréal, est déménagé au

65, rue De Castelnau, ouest, (bureau 376) Montréal, Qc H2R 2W3. Tél.: (514) 278-8703 (voix), (514) 278-8704 (ATS et télécopieur).

Le président du Conseil d'administration du CQDA pour l'année 1992-93 est M. André Chevalier.



CENTRE QUÉBÉCOIS DE LA DÉFICIENCE AUDITIVE (QUÉBEC CENTER FOR THE HEARING IMPAIRED)

Le Centre Québécois de la Déficience Auditive (CQDA) regroupe plus de cinquante associations et organismes oeuvrant dans le domaine de la surdité au Québec.

Il agit comme porte-parole collectif auprès des corps publics et des différents paliers de gouvernement.

Pour de plus amples renseignements, écrire ou téléphoner:

65-B, De Castelnau ouest, Mtl. (QC) H2R 2W3 - Tél.: (514) 278-8703 (Voix) / 278-8704 (ATS / FAX)

André Chevalier
président

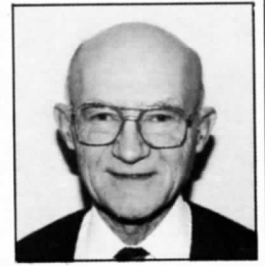


Nouvelles du 3^e Âge-Sourd

Jacinthe AUGER



Fernand PAQUET



Certaines personnes sourdes envisagent d'être hébergées au Manoir Cartierville lorsqu'elles seront âgées et en perte d'autonomie. Par contre, plusieurs personnes sourdes préfèrent demeurer à leur domicile le plus longtemps possible, même très malades. Ce choix requiert des services de maintien à domicile. Cette alternative est encouragée par les instances gouvernementales parce que moins coûteuses que l'hébergement mais encore faut-il que les ressources existent et soient appropriées. Actuellement, les personnes âgées et sourdes demeurant à Montréal ont accès à une ressource de maintien à domicile : le Centre de jour Roland-Major.

Conformément aux textes légaux et aux besoins de la communauté sourde le plan directeur du Manoir Cartierville définit le mandat du CJRM comme étant de « fournir à des personnes âgées déficientes auditives en perte d'autonomie, des services de nature préventive à l'hébergement tels des services de soins, d'assistance et de réadaptation. Il conclut avec les différents organismes publics ou privés qui donnent des services aux personnes sourdes, des ententes en vue d'améliorer la qualité de vie de ces personnes ». L'équipe d'intervenants du CJRM s'est appliquée depuis plus de 10 ans à développer des activités répondant à ce mandat et par le fait même aux besoins de sa clientèle.

Récemment, le Ministère de la Santé et des services sociaux a procédé à une réforme qui oriente les priorités gouvernementales en matière de santé publique pour les années à venir. Parallèlement à cette réforme l'équipe du CJRM a éprouvé le besoin de redéfinir les services offerts en fonction des besoins actuels de sa clientèle inscrite (personnes sourdes de naissance, devenues malentendantes ou sourdes et aveugles).

Inspirés de ses observations, des commentaires recueillis auprès des usagers et de leurs familles, les membres de

l'équipe en sont venus à la conclusion que la programmation des activités de groupe devait être quelque peu modifiée.

Les principaux changements pour septembre consistent en un aménagement d'horaire des activités pour permettre :

1) que soit présenté à chaque usager son plan d'intervention personnel. (J'expliquerai le mécanisme de constitution des plans d'intervention dans un autre article)

2) que tous les usagers soient rencontrés en petits groupes pour recevoir les informations concernant le mandat du CJRM (rencontre avec les familles, visite d'un autre centre de jour, etc.)

3) que le Regroupement des usagers du CJRM soit plus impliqué dans les besoins d'ordre communautaire et socialisant.

Nous avons donc besoin de temps pour rencontrer tous les usagers actuellement inscrits au CJRM (près de 100). C'est pourquoi, nous avons fait le choix de reporter à plus tard certaines activités de groupe même si elles étaient bien aimées de la clientèle.

De plus, l'équipe se penchera sur les possibilités de développement de programme pour des clientèles encore non desservies présentement. Enfin tout ceci se fait dans le but de répondre de façon optimale au mandat du CJRM.

Nous comptons sur l'habituelle collaboration des usagers, de leurs familles et des associations dont ils sont membres pour nous appuyer dans la démarche que nous entreprenons et de nous faire part de tout commentaires à ce sujet.

Le regroupement des usagers du CJRM

Le Regroupement des usagers du CJRM a bénéficié d'une subvention du gouvernement fédéral pour un projet Défi-92. Grâce à cette somme d'argent, deux jeunes étudiantes de l'école Lucien Pagé ont pu assister les usagers du CJRM et du Manoir Cartierville lors des activités de la saison estivale. Merci à Julie Moon Tremblay et Alice Dulude. ■



Les joyeux passagers du CJRM à l'île des Moulins de Terrebonne le 8 juillet dernier.
Photos: MANOIR CARTIERVILLE



Julie Moon Tremblay et Alice Dulude accompagnant un groupe d'usagers au Village des Jeunes de St-Côme les 14, 15 et 16 août 1992.



ASS. DES PERSONNES SOURDES DE L'ESTRIE

161, rue Peel, Sherbrooke (Québec) J1H 4K2 ou C.P. 955, Sherbrooke (Québec) J1H 5L1
Tél.: 1-819-821-2503 (TTY ou VOIX)

CONSEIL D'ADMINISTRATION 1992-93

Marie-Claire Houde, Présidente
Luc Mascolo, Vice-président et directeur de promotion
Sonia Boulanger, Secrétaire

Aline Paillé, Trésorière
Raymond Vallières, Directeur des loisirs
Françoise Nadeau, Directrice de l'information
Nathalie Chartier, Directrice



Chronique

Odette RAYMOND



sur la surdi-cécité

COLLABORATION SPÉCIALE



Anne-Marie Mainville



Nathalie Beaudet

Bonjour,

Il y a plusieurs mois, une lectrice de Voir-Dire m'a fait la demande d'écrire un article sur une personne sourde-aveugle québécoise. En effet, plusieurs d'entre vous avez lu avec intérêt les articles sur Helen Keller mais ici, chez nous, il y a une personne sourde-aveugle qui mérite qu'on parle d'elle.

Je laisse le soin à Anne-Marie Mainville et à Nathalie Beaudet, deux étudiantes au Certificat en interprétation à l'Université du Québec à Montréal de vous en parler.

Les deux prochaines chroniques sur la surdi-cécité seront consacrées à une recherche faite sur Ludivine Lachance par Anne-Marie et Nathalie.

Le livre de Ludivine Lachance: «L'infirmes des infirmes, sourde, muette et aveugle» a été écrit en 1927 à la demande de Monseigneur Deschamps, par Corinne Rocheleau, sourde, ayant appris à parler à l'institut des sourdes et muettes.

Ludivine est née en février 1895 à St-Gédéon dans la Beauce. Ce village est situé près de la frontière qui sépare le Canada et le Maine. En sachant que c'est un village de colonisation, nous pouvons vite comprendre que les gens y vivent dans la misère physique. Il y a beaucoup de maladies, l'hygiène est déficiente et les gens travaillent dans des conditions très difficiles.

Durant la crise économique du Canada, des canadiens émigrent aux États-Unis mais plusieurs restent au pays par remords de le quitter et s'installent dans la Beauce, d'où l'établissement de villages. La famille de Ludivine vit donc très pauvrement dans une cabane, non-isolée, située sur quelques arpents de terre incultivable. Dans ce village, il n'y a pas d'école et les habitants sont loin de toute civilisation.

Ludivine perd la vue et l'ouïe vers l'âge de 2 ans suite à une méningite. Elle parle quelque temps après sa maladie mais



Ludivine «écrit au tableau» au moyen de lettres mobiles qu'elle accroche pour épeler le mot désiré.



Ludivine, âgée de 19 ans. Exercices gymnastiques avec appareil. Ces exercices firent un grand bien à Ludivine qui, à son arrivée, avait les membres ankylosés.

n'entendant plus sa voix, elle cesse alors de parler. Plus elle grandit, plus elle devient une charge pour ses parents car elle court partout et risque de se blesser. Les parents travaillent au champ et n'ont pas le temps de s'en occuper. Ils l'enferment dans une petite chambre, très sombre. Aucune ouverture ne laisse passer la lumière. Les cloisons des planches mal jointes laissent passer très peu d'air; Ludivine colle sa bouche aux planches afin d'en aspirer un peu. Ses parents lui avaient installé une chaise et une table et Ludivine les a brisées. Tout ce qui lui reste, c'est un lit où elle passe presque tout son temps.

Ses parents savent qu'il faut quelqu'un pour s'occuper d'elle, pour la soigner, la servir mais ils sont trop pauvres, ils doivent travailler au champ avec le jeune frère de Ludivine pour vivre. Ils ne peuvent que lui prodiguer les soins urgents. L'enfant vit dans ces conditions pendant 16 ans. Les conséquences sont que son corps s'étiole, s'ankylose. Étant privée d'air et de soleil, son comportement devient désagréable. Ludivine est comme un petit animal. Son aspect physique est lamentable. Elle est blême, n'a qu'un seul vêtement, aucune chaussure. Elle marche comme une automate et ne peut se tenir droite. Elle mange avec ses mains, elle crie continuellement et le plus souvent, elle dort.

Ses parents, malgré tout cela, l'aiment. Un amour ignorant, ils ne veulent pas la placer dans un asile d'aliénés. Le curé du village parle de la situation de Ludivine au Chanoine Trépanier. Ce dernier essaie de convaincre la famille de la confier à l'Institut des sourdes et muettes à Montréal, mais elle refuse. En 1910, le Chanoine Deschamps, en provenance de Montréal rend visite à la famille Lachance, mais elle refuse toujours l'offre de placer Ludivine. Un an plus tard, ils finissent par accepter.

Toutes les photos sont tirées de: Rocheleau, C. (1927), **Hors de sa prison**, Montréal.

(Suite au prochain numéro)

PROTHÈSES AUDITIVES

Robert Hogue - Richard Lamoureux
Claudette Hogue
Audioprothésiste



4385, rue St-Hubert, suite 2
Montréal, Québec H2J 2X1
Tél.: (514) 597-2222
Près du métro Mont-Royal

Un service d'interprétation qui va naître

par Pierre-Paul LACHAPELLE

Vous connaissez le S.I.V.E.T.-M.M.? Sûrement pas! C'est encore une nouvelle organisation, mais c'en est une que les personnes sourdes et malentendantes de Montréal et de Laval vont aimer.

Qu'est-ce que ça fait le SIVET? Présentement, à part administrer, pas grand chose, mais ça va venir! Mais administrer quoi? Des éventuels services d'interprétation visuelle et tactile. C'est pas trop tôt, vous pensez! Et tout le monde est bien d'accord avec vous.

Toujours est-il que l'an dernier, le Conseil de la santé et des services sociaux de la région de Montréal métropolitain (CSSSRMM) a décidé de demander à l'Institut Raymond-Dewar de créer une organisation sans but lucratif (OSBL) qui verrait à administrer des services d'interprétation pour les personnes sourdes et malentendantes de la région. Ainsi est né le SIVET-MM, c'est-à-dire le service d'interprétation visuelle et tactile du Montréal métropolitain.

Le SIVET, c'est d'abord un conseil d'administration composé aux deux tiers de personnes sourdes et malentendantes. Faut-il dire qu'il n'a pas été facile de constituer un conseil d'administration avec des enjeux si importants pour les concernés? Il a fallu passer par-dessus toutes sortes de luttes, communiquer, faire des compromis et, surtout, avoir beau-

Théâtre Visuel des Sourds: succès remarquable

Par Arthur LEBLANC

Les 17, 18 et 19 avril derniers à l'Institut Raymond-Dewar, le Théâtre Visuel des Sourds, conjointement avec The Flying Words Project des États-Unis présentait un spectacle de poésie fort apprécié. Le premier soir, c'était salle comble et les autres soirs, l'assistance était nombreuse. Nos comédiens bien connus, Johanne Boulanger et Serge Brière, se sont bien distingués comme ils en sont capables. En compagnie des acteurs américains, Peter Cook et Kenny Lerner, le quatuor a présenté tout un numéro, surtout en poésie. Bien que ce quatuor se soit déjà produit ensemble dans le passé, ils n'ont eu que trois jours de pratique pour monter le spectacle. C'est tout à fait remarquable. Le T.V.S. et le F.W.P. ont déjà présenté le spectacle «Deaf Poetry» à Rochester, N.Y. en 1990. Les deux troupes ont aussi travaillé ensemble et fait de nombreuses recherches en poésie visuelle. En 1991, elles se sont produites en spectacle à la conférence «ASL Literature» du National Technical Institute for the Deaf.

Les trois soirées-bénéfices avaient pour but de ramasser des fonds pour défrayer le voyage à Paris où la troupe se produira au théâtre Lucernaire à partir du 24 juin jusqu'à la fin août avec possibilité de prolongation. VOIR DIRE et ses lecteurs-lui souhaite tout le succès lors de cette tournée en France. ■



De gauche à droite: Kenny Lerner (E), du Flying Words Project, Johanne Boulanger (S), du TVS, Peter Cook (S), du FWP, et Serge Brière (S), du TVS.

coup de respect envers chacun afin d'arriver à former un conseil d'administration qui tienn compte de toutes sortes de dimensions, comme la langue orale (anglais et français), la langue gestuelle (ASL et LSQ) et du mode de communication tactile. Il fallait aussi tenir compte des organisations de santé qui auront à assumer des rôles financiers, d'utilisateurs et d'organisateur, tout comme des délégués de la communauté sourde, malentendante et sourde-aveugle.

Sont membres du conseil d'administration: Jacques Raymond, président (désigné par le CCSMM-LSQ), Léon Bossé, vice-président (ADSMQ-Français), Pierre-Paul Lachapelle, secrétaire (IRD), ainsi que Valérie Bertin (CCSMM-ASL), Carmen Bond (ADSMQ-Anglais), Suzanne Cyr (AQEPA-Mtl), André Lajeunesse (CSSMM), Marcelle Paulette (OPHQ), Solange Pitre (RSAQ), Gilles Read et Jean-Yves Vachon (CCSMM-LSQ).

Le conseil d'administration a travaillé au cours de l'été. Il a obtenu sa charte et adopté ses règlements. En septembre, le SIVET va définir la clientèle qu'il veut desservir ainsi que les services qu'il veut donner. Enfin, le SIVET devra se doter d'une structure organisationnelle qui lui permettra de produire des services de qualité au meilleur coût possible.

La grande question: des services pour quand? On espère que ce sera pour l'automne, mais pour faire cela, il va falloir continuer à travailler avec délicatesse et beaucoup d'attention, car l'équilibre demeure toujours fragile et toute brusquerie risque de retarder encore l'ouverture des services.

À date, nous pouvons compter sur un budget de démarrage de 65000\$ du CSSSRMM et de 75000\$ de l'OPHQ. Ces sommes pourront nous être versées quand nous pourrons prouver que nous sommes capables de nous organiser. ■

En bref,

Dans son numéro de juin, la revue européenne «La communauté française de Belgique» consacre un passage intéressant aux sourds. En titre, on lit: **CEPLUS, signes du futur pour les sourds**. Le projet appelé Céplus (centre d'études pluridisciplinaires en langue des signes) parle de la réalisation d'un dictionnaire de signes unique au monde. Le Céplus collabore également à Europe Lingua Surda, un projet financé par la CEE.

Plus loin, en parlant d'émissions télévisées en langue des signes, on lit:

«La télévision pose un vrai problème de compréhension. Tous les sourds souffrent d'un triple handicap: linguistique, sensoriel et culturel. Ils sont liés. Il faut travailler sur des types d'émissions tout à fait neufs. Les sourds ne comprennent pas le langage oral ou la voix off. Quant aux sous-titrages, leur défilement est trop rapide, le texte trop compliqué. Pour les jeunes sourds, le spectaculaire l'emporte. Ils ne comprennent pas le non-spectaculaire (...).»

D'autres projets sont en cours, comme **Les sourds font de la télé**. «Il s'agit d'une prothèse de communication et de structuration mentales, pour aider les jeunes sourds et les aphasiques, explique François-Xavier Nève. Pour eux, le signifié, le sens des mots, est intact. On essaie de faire acquérir à nouveau, le signifiant à des personnes possédant le signifié».

Pour ce projet, le Céplus travaille avec l'Association nationale de parents d'enfants déficients auditifs de France, avec l'Université de Bordeaux, l'Université de Chambéry et un centre de jeunes sourds de Bordeaux, etc. ■



L'Association des Sourds de Beauce Inc.

10955, 2e Avenue, Saint-Georges Est,
Beauce, (Québec) G6Y 1V9
Tél.: (418) 227-1224 ATS/voix

(Samedi, le 5 septembre 1992, nous fêtons
notre 10ème anniversaire. Nous vous attendons:
vous serez tous les bienvenus)

Victoire! Vivre les droits et libertés des sourds!



Jean-Yves VACHON
Conseiller aux droits de la
personne du CCSMM

Voilà, c'est fait! Il y a un an, j'avais porté plainte au sujet de la loi sur l'organisation policière. Eh! bien, j'ai finalement reçu une lettre du commissaire à la déontologie policière, (qui s'occupe de la manière dont les policiers doivent faire leur travail), avec sa recommandation au directeur du Service

de police de la Communauté urbaine de Montréal. Voici le texte de la recommandation:

RECOMMANDATION DU COMMISSAIRE À LA DÉONTOLOGIE POLICIÈRE:

(Article 83 de la Loi sur l'Organisation Policière)

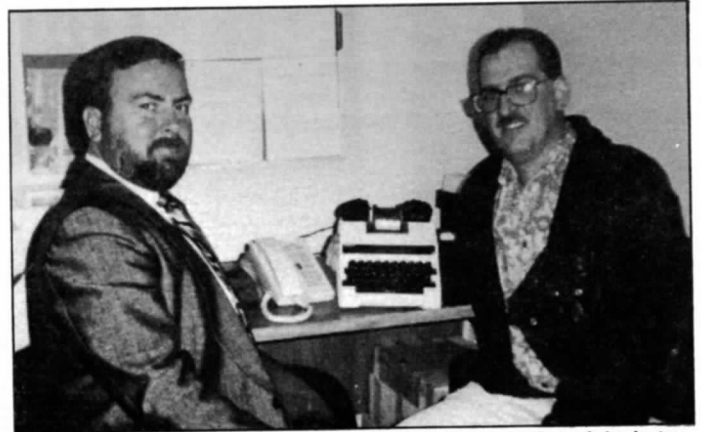
Recourant à l'article 83 de la Loi sur l'organisation policière, le Commissaire à la déontologie policière:

- * RECOMMANDE au Directeur du Service de police de la Communauté urbaine de Montréal, Monsieur Alain St-Germain, de s'inspirer de la décision ci-jointe et de prendre les mesures les plus appropriées pour que les personnes détenues souffrant de surdité puissent exercer les droits que leur confèrent nos lois, notamment ceux de communiquer avec un avocat et un de leurs proches, et recevoir toute l'assistance dont elles ont besoin. Le choix des moyens est évidemment laissé à sa discrétion. Le Commissaire suggère ceux-ci:
- * L'intervention rapide d'un interprète visuel;

* L'installation dans les postes de police et au quartier général de détention d'appareils téléphoniques pour les sourds (ATS).

Donc, dès que les directeurs des postes de polices auront installé un ATS dans leur poste, les personnes sourdes qui seront arrêtées pourront s'en servir pour appeler un avocat et leur famille, et un interprète devra être fourni rapidement. Bien sûr, il faut toujours essayer d'obéir aux lois, mais quand on est rendu au poste de police, on apprécie toujours d'avoir un ATS et un interprète!

De plus, si vous voulez obtenir un interprète ou des ATS dans les postes de police de votre région, le CCSMM (autrefois l'AAPA) peut vous envoyer une copie de la recommandation. Cela peut vous aider dans vos démarches. ■



M. Gaëtan Lacas, Directeur du Service à la clientèle du Palais de Justice de Montréal en compagnie de Jean-Yves Vachon, conseiller aux droits de la personne.

Nouveau service offert aux personnes sourdes par le ministère de la Sécurité publique

Le Ministère de la Sécurité publique est fier de vous informer qu'il vient d'implanter un nouveau service, soit: Le bureau des plaintes. En effet, les citoyens qui ont des plaintes ou des commentaires positifs ou visant l'amélioration concernant les services qu'offre le ministère de la Sécurité publique, peuvent maintenant s'adresser au Bureau des plaintes.

Ce service est accessible aux personnes sourdes qui utilisent un appareil de télécommunication pour sourds (ATS). De plus, vous pouvez communiquer avec ce bureau gratuitement puisque les appels à frais virés sont acceptés. Pour ce faire, il vous suffit de composer 1-800-855-1155 (Centre d'assistance aux sourds), on vous indiquera comment procéder. Les heures d'ouverture sont du lundi au vendredi de 8h30 à 6h30. ■

Mise au point

Le Regroupement québécois pour le sous-titrage tient à avertir la population sourde et malentendante qu'il n'est aucunement lié au sondage fait récemment par la compagnie Sous-Titrage Plus Inc.

Nous du RQST sommes prêts à collaborer avec tous les organismes à but non lucratif pour cerner les nombreux problèmes reliés au sous-titrage.

Quant au sondage fait par la compagnie Sous-Titrage Plus Inc. le RQST n'y a collaboré d'aucune façon et nous ne pouvons garantir l'impartialité des résultats obtenus. ■

La direction du RQST



AIM CROIT

Association Internationale des Machinistes
Centre de Réadaptation, d'Orientation
et d'Intégration au Travail

AFIN DE MIEUX COMPRENDRE LE SERVICE POUR PERSONNES SOURDES OU MALENTENDANTES

Notre travail:

- assister les personnes sourdes ou malentendantes de l'île de Montréal dans leur recherche d'emploi.
- faire appel aux employeurs pour développer l'emploi. Les conseillers doivent donc leur téléphoner, les rencontrer et ainsi ne sont pas disponibles en tout temps pour rencontrer les clients.

Notre fonctionnement:

1. - Prendre rendez-vous afin de vous assurer les services d'une conseillère.
2. - La première rencontre est **de groupe**; rencontre d'accueil, d'information sur nos services; le marché du travail, etc.
3. - Les autres rencontres sont individuelles; counseling d'emploi, techniques de recherche d'emploi, références... dépendant de vos besoins d'emploi.

Pour une demande d'admission:

Appeler à 744-2613 (ATS) ou 744-2944 (Voix) afin de prendre rendez-vous.

Adresse: 1760 rue Poirier
Saint-Laurent, Qc
H4L 1J5 ■

Où

s'adresser

pour toute information gouvernementale...

NE CHERCHEZ PLUS

APPELEZ

Communication-Québec !

Nous répondons à vos questions sur :

- les allocations familiales
- le permis de conduire
- l'aide juridique
- l'aide sociale
- la carte d'assurance-maladie
- le salaire minimum
- la pension de vieillesse
- et tous les autres services et programmes gouvernementaux du provincial et du fédéral

Le service de renseignements de Communication-Québec est offert
aux personnes sourdes ou malentendantes utilisant un
téléscripteur.

Appelez du lundi au vendredi de 8h30 à 16h30

Ce service est gratuit et confidentiel



Montréal
873-4626

Autres régions du Québec
1 800 361-9596

Québec 



10e anniversaire de l'Association des sourds de Beauce

Fierté, joie, reconnaissance et fraternité

Photos : Claire Lyne POIRIER

par Marcel THIBAudeau
Collaboration spéciale

On pouvait facilement reconnaître la **fierté** des organisateurs et des membres de l'ASB dans la belle réussite des fêtes du 10e anniversaire. Rien n'avait été ménagé dans les préparatifs et tout le monde a fait un travail formidable.

L'accueil (289 personnes en soirée et 182 pour le banquet), était chaleureux. Le confort et les décorations étaient à point. On a constaté que la **joie** était de mise dans tous les coins et que les retrouvailles pour plusieurs étaient agréables.

L'occasion était propice pour manifester la **reconnaissance** envers ceux et celles qui depuis 10 ans s'impliquent bénévolement dans l'Association et auprès des personnes sourdes. Les remerciements et les plaques-souvenirs, les cadeaux et prix de toutes sortes faisaient partie du décor et du déroulement des nombreuses activités.

Il est très impressionnant de voir comment la **fraternité** est présente et réelle quand un grand nombre de personnes sourdes sont réunies. Il y en a des choses à se dire... Les personnes entendantes ont été étonnées de la performance des organisateurs et de la belle ambiance et ont réalisé l'importance de l'interprétariat qui soit dit en passant était très professionnel.

C'est de tous les coins du Québec, et même des États-Unis que venaient les visiteurs et même des amis de la France avaient fait parvenir leurs salutations. Il faut souligner aussi qu'un programme-souvenir très bien présenté a été remis aux personnes présentes et sera distribué un peu partout en région.

En réunissant les quatre mots : Fierté, Joie, Reconnaissance, Fraternité, on résume honnêtement les succès obtenus à l'occasion du 10e anniversaire de l'Association des Sourds de Beauce Inc. ■



Une belle occasion pour populariser le langage gestuel. L'ASB a profité de l'événement pour remettre le livre « Langue des Signes Québécois » au président d'honneur, Gilles Bernier et Mme Bernier s'est vu remettre un arrangement floral.

Gagnants des tirages au banquet : Alain Bujold, Baie-Comeau, Jean Robert, Québec, Normand Desmers, Québec, Alain Gauthier, Beauce, Linda Maheux, Beauce.

Gagnants des tirages en soirée : Gemma Morin, Québec, Normand Larrivée, Québec, André Moisan, Bellechasse, Rachel Bédard, Sherbrooke, Gilbert Sirois, Québec.

Mille fois merci aux interprètes : Nancy Giguère et Linda Gingras, au photographe : Claire Lyne Poirier et Gervais Gagnon, à la caméra-vidéo.



Ici on voit au centre Michel Thibaudeau qui se voit remettre une plaque-souvenir de reconnaissance pour ses 10 ans d'implication dans l'ASB par Mme Denise Bernier, épouse du député de Beauce. À gauche, André Lessard, l'instigateur de la formation de l'ASB.



La secrétaire et l'hôtesse du 10e anniversaire, Denise Morin, au centre, reçoit de Gilles Bernier, une plaque-souvenir. À gauche, André Lessard.



À droite, M. Robert Dutil, député du comté Beauce-Sud et ministre dans le gouvernement du Québec, remet une plaque souvenir à Denise Pomerleau. À gauche, André Lessard, qui a fait un historique de l'ASB.



Jean-Guy Beaulieu, représentant le CQDA est venu remettre une plaque à l'ASB. Sur la photo: Jean-Guy Beaulieu, Denise Pomerleau et Michel Thibaudeau.



Au centre de cette photo on reconnaît le Père Paul-Émile Brunet, qui reçoit une peinture représentant une cabane à sucre en reconnaissance et remerciements pour son dévouement et ses nombreux déplacements dans la région de la Beauce.



Yvon Veilleux, le trésorier « qui ne fait pas de déficits » reçoit sa plaque des mains du Père Paul-Émile Brunet et André Lessard semble heureux de cela.



Les organisateurs du 10e anniversaire sur la première rangée, avec les collaborateurs: Michel Thibaudeau, président et responsable du programme souvenir, Yvon Veilleux, trésorier et responsable des réservations, Denise Pomerleau, présidente du 10e anniversaire et Denise Morin, secrétaire et hôtesse. 2e rangée: Alain Gauthier, Bertrand Pomerleau, Mme Jacqueline Veilleux, M. Ghyslain Boucher, Réjeanne Maheux, Jean-Paul Labbé, Régent Audet et Gérard Morin.



Trois membres de la troupe «Théâtre des Sourds de la Région de Québec» sont venus manifester leur talent durant la soirée. Les décors et textes étaient humoristiques.



Comme toutes les fêtes se sont déroulées sous le signe de la reconnaissance, on n'a pas oublié de remettre un petit souvenir aux comédiens et auteurs, ainsi qu'à celui qui a enregistré sur cassette tout le déroulement des événements. A genoux Chantale Laforest et Jean-Marie Bilodeau. Debout, de gauche à droite: Daniel Forgues, André Lessard, Anna Tremblay et Gervais Gagnon l'artiste de la caméra.

Photos: Claire Lyne POIRIER



Interprète gestuelle

Huguette Caron

Tél.: (514) 227-5177

NOUS SOMMES AU SERVICE DE TOUS NOS CLIENTS



Pour répondre aux demandes de notre clientèle souffrant d'un handicap auditif ou visuel, nous offrons des services adaptés à ses besoins.

NOUS VOUS DONNERONS LES RENSEIGNEMENTS DÉSIRÉS

Hydro-Québec rend accessibles les communications téléphoniques avec ses clients atteints d'une déficience de l'ouïe, détenteurs d'un appareil de télécommunication pour malentendants (ATME).

Appels de Montréal et des environs : 385-8940
Appels interurbains sans frais : 1-800-361-1297

NOUS POURRONS VOUS AIDER À LIRE VOTRE FACTURE

Les personnes ayant des difficultés à lire, celles qui éprouvent des problèmes de vision, les gens âgés dont la vue a baissé peuvent bénéficier de l'aide du personnel du service de la Clientèle pour lire leurs factures quand ils les reçoivent.

Le numéro de téléphone paraît sur la facture d'électricité.



Hydro-Québec



10 ans

AQIFLV 92
Un anniversaire
enlevant!

Un signe des interprètes

Danielle-Claude BÉLANGER,
coordonnatrice
du comité médias,
AQIFLV



AQIFLV, Gala 10e anniversaire ... et d'autres bonnes nouvelles

Le 24 octobre 1992 à l'hôtel Delta de Montréal, les membres de l'Association et toutes les personnes s'intéressant aux activités de l'AQIFLV sont invités à assister à son assemblée générale annuelle 1992. Durant cette journée, les membres du présent conseil d'administration déposeront leur rapport d'activités et, en cette fin de mandat, laisseront leur place à la relève. Ce sera donc une journée d'élections.

Prenez note qu'au cours de l'été qui vient de se terminer, l'AQIFLV a effectué une révision de sa charte. De nouveaux postes furent créés au sein de notre conseil d'administration. Donc, en plus des postes de président, vice-président, secrétaire à la correspondance, secrétaire à la réunion, trésorier, coordonnateur du comité évaluation-agrément et coordonnateur du comité plaintes et griefs, s'ajoutent les postes de coordonnateur du comité des relations publiques, coordonnateur au comité publications (ces deux postes étaient inclus dans l'ancien comité médias) et coordonnateur du comité de financement (anciennement fondu dans le poste de trésorier). Tous les membres actifs sont éligibles aux élections.

La révision de la Charte a aussi permis d'établir de nouvelles catégories de membres. Désormais, il est possible d'être membres actifs, cette catégorie s'adresse aux personnes sourdes ou entendantes qui travaillent en interprétation ou qui s'occupent de la formation des interprètes; il est également possible d'être membres de soutien, cette catégorie s'adresse à toute personne, sourde ou entendant, qui appuie les buts de l'Association ou qui a un intérêt pour la cause mais ne travaille pas régulièrement en interprétation; et finalement, il est possible d'être membre associé, cette nouvelle catégorie s'adresse aux associations, aux regroupement ou aux organismes qui appuient les buts de l'Association. L'AQIFLV s'est également donné la possibilité de nommer des membres honoraires, cette catégorie s'adresse aux personnes auxquelles l'Association tient à rendre hommage et à souligner l'importance de leur contribution dans le milieu de l'interprétation en langage visuel. Toutes les catégories de membres ont droit de parole lors des assemblées, cependant seuls les membres actifs ont droit de vote. Les personnes sourdes qui interprètent (ASL-LSQ, LSQ-LSF, etc.) sont les

bienvenues à titre de membres actifs, il en va de même pour les personnes sourdes qui participent à un programme de formation destiné aux interprètes. Comme par le passé, ces personnes pourraient oeuvrer au sein du conseil d'administration au même titre que d'autres personnes entendantes ayant le statut de membre actif.

L'assemblée générale du 24 octobre se terminera sur une note joyeuse puisqu'elle laissera la place aux festivités du 10e anniversaire de l'AQIFLV. Toujours à l'hôtel Delta, la soirée débutera à 6 heures avec un cocktail et le lancement du premier répertoire des membres actifs de l'AQIFLV. Les personnes présentes recevront donc une copie du fameux Bottin des interprètes. Ce Bottin présentera une liste de membres actifs de l'AQIFLV de mode gestuel, oral et tactile. On y retrouvera également une définition de ces modes, une copie du code de déontologie des interprètes en langage visuel et quelques informations destinées aux personnes désirant se familiariser avec le domaine de l'interprétation auprès des personnes sourdes et malentendantes. Suivra le souper et à 8h30, la soirée.

Cette soirée commémorative promet d'être riche en émotions! Nous comptons souligner la contribution de plusieurs personnes qui se sont impliquées activement au moment de la fondation de l'AQIFLV ou qui ont, par la suite, assuré l'avenir de l'association. Les personnes qui ont contribué à l'avancement de l'interprétation ne seront pas laissées pour compte; plusieurs personnes sourdes font partie de ceux que nous désirons remercier. Parmi les personnes dont nous souhaitons souligner l'importance de leur travail par rapport à l'interprétation se trouvent les professeurs en LSQ, les formateurs en interprétation et les employeurs les plus importants. Mireille Caissy et Marc Roy, personnes sourdes, seront les maîtres de cérémonie. Il va de soi que la soirée sera entièrement interprétée. De plus, afin d'agrémenter la soirée, des présentations théâtrales seront intégrées. Robert Binet est responsable de cette partie de la soirée. Nous espérons que ces informations vous auront donné l'envie de partager ce moment important avec nous. En terminant, le comité organisateur du Gala 10e anniversaire, Odette Raymond, Maryse Touchette, Roméo Pilon et moi-même, désirons transmettre une invitation toute spéciale aux lecteurs et lectrices de VOIR DIRE, en espérant que cette soirée leur sera des plus agréables. ■



*Pour 12 heures de cours pratique
et 20 heures de cours théorique
avec interprète gestuel*

POUR
INFORMATION:

299 \$

Centre de la Communauté sourde
du Montréal Métropolitain (AAPA)
ATS: 381-8259 / FAX: 381-0725

GRATUIT

TOUS LES DOCUMENTS
PÉDAGOGIQUES
VOLUME - EXAMENS

Tous les autobus se rendent au métro Henri-Bourassa

603, Henri-Bourassa, Montréal
Face au métro Henri-Bourassa

AQIFLV

*un 10e
anniversaire
enlevant !*

Gala 10e anniversaire

1982-1992

24 octobre 1992

*Maîtres de cérémonie
Mireille Caissy et Marc Roy*

**Association
Québécoise
des Interprètes
Francophones
en Langage
Visuel**

Cocktail et lancement du Bottin des interprètes

Repas

Soirée commémorative

Prix d'honneur

Spectacle et danse

Hotel Delta

475 avenue Président-Kennedy, Montréal
Salle Grand Salon Symphonie

18h30 cocktail et souper

20h30 soirée

Prix : souper (comprenant le cocktail) et soirée 45\$
soirée seulement **20\$**
à la porte (20h30) **25\$**



Envoyez votre chèque à l'AQIFLV,
1970 Ste-Catherine Ouest, C.P. 6,
Succ. H, Mtl, H3G 2K5

**Bon succès
de la part de
VOIR DIRE**



Séminaire-atelier sur l'éducation des enfants sourds en République de Guinée

tenu du 24 au 27 février 1992 au Centre des loisirs de Tassana, à Dabonpa

Extraits du rapport de mission du Comité Québec-Guinée écrit par le secrétaire Roland Jacob, chef de la délégation

Le premier séminaire-atelier sur l'éducation des enfants sourds en République de Guinée s'est déroulé du 24 au 27 février 1992. Les séances des 25 et 26 février se sont tenues au Centre des loisirs de Tassana à Dabonpa. La cérémonie d'ouverture, les ateliers du 27 février et la cérémonie de clôture ont eu lieu dans les locaux du Secrétariat d'État à la Promotion féminine et à l'Enfance.

La Délégation canadienne et québécoise était composée des personnes suivantes, toutes membres du Comité de la surdité Québec-Guinée:

- Mme Hélène Hébert, enseignante déficiente auditive à l'école Gadbois de Montréal;
- M. Robert Dubuc, directeur adjoint à la Polyvalente Lucien-Pagé de Montréal, qui compte un secteur important pour les élèves déficients auditifs;
- M. Roland Jacob, Chef de la Délégation;
- Mme Micheline Caron, interprète principale au Secrétariat d'État du Canada, qui agira à la fois comme interprète et expert;
- M. Paul Bourcier, responsable de l'encadrement des élèves au Cégep du Vieux-Montréal, qui agira à la fois comme interprète et expert.

Les objectifs de la participation canadienne et québécoise étaient de deux ordres. D'une part, elle visait à fournir aux autorités guinéennes des pistes de solutions à la lumière des expériences et des réalisations menées chez nous. D'autre part, elle permettait d'établir de nouveaux contacts avec les organismes voués à la promotion des personnes sourdes et malentendantes de la République de Guinée en vue d'éventuels projets de coopération avec le Comité de la surdité Québec-Guinée.

Les thèmes abordés lors de ce séminaire étaient:

- *Le rôle de la famille dans l'éducation de l'enfant sourd*
- *Les modèles pédagogiques au primaire avec les enfants sourds. Cet atelier abordait le thème de la «Formation professionnelle et l'enfant sourd».*
- *Matériel didactique au primaire pour les enfants sourds*
- *Modèles d'intégration scolaire au secondaire*
- *L'interprète scolaire*
- *La langue des signes et l'éducation de l'enfant sourd*
- *L'implication de la communauté sourde dans l'éducation*
- *Le développement de services éducatifs spécialisés pour les enfants sourds.*

M. Alpha Boubacar Diop a remercié les participants de leur présence tout au long des délibérations. Il s'est dit heureux de la qualité des débats et a souhaité que la prise de conscience à laquelle le séminaire aura donné lieu ait des suites dans un avenir prochain.



Les jeunes de l'école des Sourds de Conakry.

M. Roland Jacob, au nom de la Délégation et du Comité de la surdité Québec-Guinée, a remis officiellement à l'École des sourds le matériel didactique apporté par la Délégation. Il a ensuite rappelé que la participation canadienne et québécoise n'avait pas pour but de faire croire que tout est au beau fixe pour les personnes déficientes auditives au Québec et, encore moins, d'imposer un modèle. Notre préention se limitait à proposer des pistes de réflexion. C'est aux Guinéens qu'il appartiendra désormais de traduire ces réflexions en réalisations. Il a ensuite rendu hommage à M. Diop pour sa détermination et son implication dans son milieu, lui souhaitant que ses appels pressants soient entendus. ■

Photographe: Hélène HÉBERT



Les membres de la délégation canadienne à l'heure du lunch sous la hutte: Robert Dubuc, Hélène Hébert, Roland Jacob, Micheline Caron et Paul Bourcier.



Les jeunes de l'école des Sourds de Conakry causant avec Micheline Caron.



Le comité Québec-Guinée a fait un don de livres scolaires à l'école des Sourds de Conakry. On voit ici les professeurs de cette école.

Tél-Accès, un nouveau service pour les personnes sourdes



Par Mireille CAISSY

Qu'est-ce que Tél-Accès? C'est un centre d'écoute pour recevoir les appels des personnes sourdes en détresse, cela fonctionne un peu comme Tel-Aide pour ceux qui connaissent ce service.

À Tél-Accès, nous répondons aux appels des personnes sourdes qui ont des problèmes et qui ne savent pas ou, qui n'ont personne, à qui se confier. Les personnes qui travaillent

bénévolement pour ce service ont eu 8 semaines de formation pour apprendre comment répondre de la meilleure façon aux personnes qui appellent pour avoir de l'aide. Toutes ces personnes ont des connaissances de base en LSQ et connaissent déjà le milieu. Elles peuvent donc comprendre les structures de phrase en LSQ, alors même si les personnes sourdes qui nous appellent ne sont pas très bonnes en français, elles peuvent appeler Tél-Accès et les bénévoles seront capables de les aider. Nous donnons également le même service en français pour les personnes sourdes oralistes ou devenues sourdes.

Le service est entièrement confidentiel et anonyme. Vous ne pouvez pas savoir qui vous répond, et personne ne saura que vous avez appelé Tél-Accès. Considérez les bénévoles de ce service comme des personnes qui ne sont pas là pour vous juger mais bien pour vous «écouter» et pour essayer de vous aider à trouver des solutions à vos problèmes personnels.

Ce projet a commencé à voir le jour lorsqu'une personne qui travaillait pour Tel-Aide s'est demandé comment on pourrait faire pour répondre aux besoins particuliers des personnes sourdes. Depuis la mise sur pied du Service Relais Bell (SRB), certaines personnes sourdes appelaient Tel-Aide en passant par ce relais téléphonique. Les bénévoles de Tel-Aide se sentaient mal à l'aise de parler à un intermédiaire, cela ne fonctionnait pas avec la formation qu'ils avaient reçue. Alors, la personne de Tel-Aide a d'abord contacté le CQDA pour savoir si on pouvait former des bénévoles pour travailler par ATS. Le président du CQDA, Léon Bossé a fait les premiers contacts, et ensuite, j'ai pris la relève pour aider à mettre sur pied un centre d'écoute entièrement conçu pour répondre aux appels des personnes sourdes.

Depuis un an déjà, nous travaillons activement à mettre sur pied Tél-Accès. Après avoir formé le premier groupe de bénévoles au mois de mars, nous étions prêts au début de mai à

commencer nos activités. Le centre peut maintenant répondre aux appels des personnes sourdes en détresse qui veulent se confier, et ce, tous les soirs de 19h à 23h. Nous ne pouvons malheureusement pas offrir un service de 24 heures, puisque nous n'avons pas assez de bénévoles. Tel-Aide pour fonctionner 24 heures, tous les jours de la semaine, a plus de 100 bénévoles! Alors, nous ne croyons pas, pour le moment du moins, réussir à former suffisamment de bénévoles pour offrir le service 24 heures par jour.

Mais nous sommes là, en dehors des heures normales de bureau, comme plusieurs centres d'écoute spécialisés qui fonctionnent de cette façon. Nous espérons que ce service répondra aux besoins des personnes sourdes qui ont des problèmes et qui ne savent pas qui appeler.

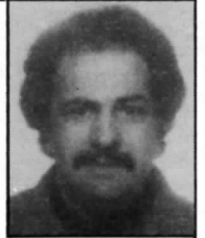
Je vous rappelle le numéro (que l'on doit appeler seulement lorsqu'on en a réellement besoin): (514) 527-3569 (ATS seulement). **Tous les soirs de 19h à 23h.**

Et si vous pensez pouvoir travailler comme bénévole avec nous ou si vous désirez plus d'informations sur notre service, vous pouvez nous écrire à l'adresse postale suivante:

Tél-Accès
C.P. 614, Succursale Tour de la Bourse
Montréal, (Qué) H4Z 1J8 ■



prop.:
Raphaël Desantis
(sourd)



CARROSSERIE R.D. enr.

SPÉCIALITÉS:

DÉBOSELAGE - PEINTURE - MÉCANIQUE
ESTIMATION GRATUITE

321-8114
(ATS)

10766 SALK
MONTRÉAL-NORD, QC
H1G 4Y1

La
Métropolitaine



RÉMI AUBRY L.S.Q.

Agent en assurance
de personnes



**ON PARLE LE
MÊME LANGAGE**

Assurance-vie / Invalidité / REER / Placements
Service adapté aux personnes malentendantes

(514) 335-1927 (Ser. relais Bell) Fax: (514) 688-3889



Brunch du président sortant Lion André Weir

par Jean-Guy BEAULIEU

Dimanche le 14 juin, avait lieu au restaurant «El Toro», rue Fleury à Montréal, un brunch pour souligner la fin du mandat du Lion André Weir, comme président du Club Lions Montréal-Villeray (Sourds).

C'est une tradition chez les Lions, d'organiser une fête pour remercier le président du Club à la fin des activités en juin.

Une cinquantaine de personnes se sont retrouvées dans une ambiance de fraternité, de bonne humeur, autour d'un succulent repas.

Le Lion André Weir a révélé, entre autre, que le Club avait recueilli plus de onze mille dollars qui ont été distribués à différentes oeuvres, particulièrement à la Villa Notre-Dame-de-Fatima.

Un trophée a été remis au membre qui, selon l'avis du Président, s'est dévoué particulièrement, pendant toute l'année. C'est le Lion Daniel Péladeau, le secrétaire du Club, qui a été proclamé «Lion de l'année 1991-92».

Le Lion Roland Aubry, l'organisateur de ce dîner, a reçu une plaque pour souligner la dixième année de sa participation au Lionisme.

Le Lion Normand Lapalme, le futur président du Club, pour l'année 1992-93, a accepté le marteau d'honneur, emblème de la présidence. Dans son discours, il a invité les membres à collaborer avec lui pour que l'adhésion au club augmente et pour que ses activités connaissent un franc succès. ■



Le Lion Daniel Péladeau, secrétaire du Club, a été proclamé le «Lion de l'année», en raison de son dévouement à la cause des Lions. Le président sortant, Lion André Weir lui présente le lion emblématique.

Photographe: Yvon MANTHA



Le Lion Normand Lapalme, président du Club 1992-93, a reçu le marteau d'honneur, emblème de la présidence, des mains du Lion André Weir, président sortant.



Quelle surprise pour le Lion Roland Aubry, l'organisateur de cette journée, de recevoir une plaque soulignant ses 10 ans de participation au Lionisme. Il est entouré de gauche à droite de Normand Lapalme, nouveau président, André Weir, président sortant et du Lion Daniel Péladeau, fabricant de cette plaque.



L'épouse du président sortant, Mme Marielle Gilbert Weir, a reçu une gerbe de fleur en guise de remerciement pour son support à la cause des Lions depuis un an. Elle est ici accompagnée de Micheline Laviolette.

LE CLUB LIONS MONTRÉAL-VILLERAY (SOURDS)

invite toutes les personnes sourdes à devenir membres du Club et à participer à ses activités en faveur des personnes les plus démunies de notre société.

**Pêche sur la glace - Journée-spaghetti - Vente des gâteaux aux fruits - Des lapins de chocolat
Épluchette de blé d'Inde - Visite au Manoir Cartierville, etc.**

LES MEMBRES DU CLUB LIONS MONTRÉAL VILLERAY-SOURDS:

† Roland Major
Roland Aubry
Roland Bolduc
Jacques Gravel
Normand Lapalme
Maurice Livernois

Georges Mills
André Weir
Maurice Baribeau
Guy Dubé
Jean-Marc Gravelle

Jacqueline Lavoie
Réjeanne Livernois
Daniel Péladeau
Jean-Guy Beaulieu
Guy Fredette

Sylvie Jeansonne
Fernand Hébert
André Leboeuf
Azarias Vézina
Denis Paquette
Réal Caillyer

vous invitent personnellement à les rencontrer. Ils se feront un plaisir de répondre à vos questions.



CLUB LIONS MONTRÉAL-VILLERAY (SOURDS)
B.P. 114, Succursale «R»
Montréal (Québec) H2S 3K6

LION NORMAND LAPALME
PRÉSIDENT
1992-93



La traditionnelle coupe du ruban s'est faite en présence des hauts dignitaires de la région de Lanaudière dont Guy Chevrette, député de Joliette (à droite).

Nouvelles de l'Association des Sourds de Lanaudière



par **Nathalie PERREAULT**
Collaboration spéciale

Photographe: **Yvon MANTHA**

Le mois de juin aura été un gros mois d'activités pour l'Association des Sourds de Lanaudière. Ça bouge à Joliette.

En effet, le 20 juin dernier avait lieu l'inauguration officielle de l'Académie Populaire, lors de la journée «portes ouvertes». L'Académie Populaire est un regroupement de 17 organismes dont fait partie ASL. Pour souligner l'évènement, plusieurs personnes officielles ont été invitées pour l'ouverture à 13 h et les portes se sont ouvertes à la population pour 15 h. On a pu rencontrer les dignitaires de la ville de Joliette et de la région ainsi que les personnes qui ont contribué de près ou de loin à la réalisation de ce beau projet qu'est l'Académie Populaire.

Depuis 1987, beaucoup d'efforts, de recherche et d'implication des organismes membres au départ, ont été déployés pour que l'Académie puisse acquérir une bâtisse qui lui appartienne et qu'elle puisse collectivement gérer. Ceci afin d'obtenir une certaine autonomie et l'assurance de pouvoir poursuivre les buts et objectifs de chacun des organismes tout en favorisant le développement communautaire.

Avec le soutien financier de l'Office de planification et développement du Québec et un emprunt à la Fédération des Caisses Populaires, l'Académie entreprend la réfection de l'ancienne école St-Jean-Baptiste dont elle a fait l'acquisition. De nombreux bénévoles des différents organismes ainsi que des membres de l'ASL ont participé aux travaux de rénovation de l'Académie.

L'adresse de l'ASL est donc au 200 de Salaberry, à Joliette, depuis le 20 février 1992 et peut y recevoir ses membres. Ses objectifs sont :

- Regrouper les membres de Lanaudière et des environs.
- Défense des droits.



Les préposés à l'accueil du local de l'ASL: Christine Desjardins, hôtesse et Louise Buisson, interprète de la journée.



L'ASL était présente à l'inauguration officielle des nouveaux locaux de l'Académie Populaire. De gauche à droite: Guy Cormier, vice-président; Jocelyn Dubeau, interprète gestuelle; Guy-Paul Asselin, administrateur; Noëlla Picard, trésorière et Antonio Daoust, administrateur. Assis en fauteuil roulant: Jean-Guy Frigon, responsable de l'Association des personnes handicapées physiques de Joliette et président de l'Académie Populaire.

- Diffuser l'information pertinente.
- Susciter la création de services.
- Promouvoir le sport et les activités de loisir auprès de ses membres.
- Favoriser les activités culturelles et sportives.

Les services auxquels ont droit les membres sont les suivantes:

- Accueil-référence
- Aide communication
- Accompagnement
- Interprétariat

L'Association vient de terminer, le 26 juin, un projet PDE (Programme de développement de l'emploi) dont bénéficiaient 3 personnes. ASL espère débiter un autre projet cet automne.

Pour terminer, le 27 juin dernier avait lieu l'AGA (assemblée générale annuelle) de l'association. Voici donc la composition du conseil d'administration élu lors de cette assemblée.

Président: Guy Cormier
Vice-président: Antonio Daoust
Trésorière: Noëlla Venne Picard
Secrétaire: Raymond Paillé
Administrateur: Guy-Paul Asselin ■



Voici les trois employées du projet PDE au service de l'ASL. De gauche à droite: Nathalie Perreault, responsable du projet; Brigitte Picard (fille de Noëlla) et Hélène Lavoie-Bérubé.



Ginette Marinier
Souscriptrice

Service téléphonique A.T.S. 514-627-2061

ASS. JEAN-GUY LEFEBVRE INC.

268, Champagne, St-Eustache, J7P 2H3 - (514) 473-0213 / 627-2819 / Fax: (514) 473-6664

ASSURANCES & SERVICES FINANCIERS

«SK-GA»

Bonjour cher(e)s ami(e)s! Nous revoilà, le Comité Action Relais du SRB après quelques temps d'absence, mais nous revenons en force et prêts à continuer notre série d'articles dans votre revue préférée.

Comme vous vous en êtes peut-être rendu compte, ici, au Service de Relais Bell, nous avons implanté un nouveau système de travail pour les téléphonistes. Ce système ne change rien pour vous au niveau de l'utilisation du service de relais même s'il a apporté quelques modifications ayant pour but, bien sûr, de vous offrir un meilleur service.

Dans ces modifications j'aimerais citer l'insertion d'un nouveau message quand vous nous appelez au SRB. Auparavant, lorsque vous nous appeliez et que tous nos téléphonistes étaient occupés, notre ancien système vous envoyait un message vous invitant à raccrocher et à nous rappeler quelques minutes plus tard. Cette époque est maintenant révolue. Maintenant, si cette situation se présente lors de vos appels, notre nouveau système de traitement des appels vous enverra le message suivant: «Bienvenue au SRB, tous nos téléphonistes sont occupés. S.V.P. gardez la ligne.».

Plusieurs clients du SRB raccrochent quand ils ont ce message. Peut-être parce qu'ils n'ont pas remarqué que le message était changé mais, raccrocher quand vous recevez ce message n'est pas une bonne idée car voici comment ce nouveau système fonctionne.

Si tous les téléphonistes du SRB sont occupés et que d'autres clients appellent, notre ordinateur central vous envoie le fameux message «Bienvenue... gardez la ligne.». Ensuite, cet ordinateur garde l'arrivée de votre appel en mémoire et aussitôt qu'un téléphoniste se libère, votre appel est immédiatement acheminé et traité par ce téléphoniste.

Si plusieurs personnes appellent presque en même temps ou à quelques secondes d'intervalle et que toutes les lignes sont

Monsieur Arthur LeBlanc
Directeur
Revue VOIR DIRE



Cher Monsieur LeBlanc,

Madame Lisette L'Italien nous a quittés récemment; d'autres fonctions l'appelaient au sein de l'entreprise. Monsieur Gaëtan Massie se chargera sous peu de la relève. D'ici là, je répondrai en son nom propre à la lettre que vous adressiez à Madame L'Italien.

Vous soulignez avec raison que le traitement d'une conversation par l'intermédiaire du Service de relais peut s'avérer lourd et générer confusion et impatience chez les deux parties en présence, voire chez le téléphoniste lui-même. Mais le message grâce auquel nous amorçons la communication avec une personne malentendante («Ici le SRB, nous avons un appel pour vous, un instant svp...») figure sur une touche programmée et apparaît à l'écran en moins de deux secondes. Il faut bien nous identifier, c'est là, vous le concéderez, une exigence minimale. Du reste, à la faveur de l'implantation d'un nouveau système, notre message a été réduit: «Ici le SRB, un instant svp...»

Quant aux appels qui concernent les grosses compagnies et les organismes gouvernementaux, je n'irais pas jusqu'à abonder dans votre sens — vous dites: ce n'est pas drôle du tout — mais je reconnais qu'un travail de sensibilisation s'impose. Dernièrement, des confrères et consœurs ont animé à différents endroits stratégiques de petits séminaires d'information. Cet effort se poursuivra.

Vous aspirez à atteindre «l'égalité dans la communication avec les personnes entendantes». Fort bien; notre service y concourt, de plus en plus, de mieux en mieux, avec vigilance et bonne humeur. Notre volume d'appels et nos effectifs augmentent sans cesse, nos méthodes de travail se raffinent. Nous tendons, à tout le moins, vers cette égalité souhaitable.

Très cordialement, ■

Louis-Martin DOUTRE
Téléphoniste (SRB)

occupées, l'ordinateur met toutes ces personnes en rang ou en file si vous préférez et la première personne qui a appelé sera servie aussitôt qu'un téléphoniste se libérera et ensuite la deuxième et ensuite la troisième, etc..

Alors, quand vous recevez le message «Bienvenue au SRB... gardez la ligne.» si vous raccrochez pour nous rappeler tout de suite, vous vous jouez un mauvais tour car, en rappelant au lieu de garder la ligne (en rang pour garder votre priorité d'appel), vous vous remettez à la fin de la ligne d'attente et ça, c'est beaucoup plus long pour vous.

Donc, pour vous épargner du temps et une frustration bien légitime durant les périodes de pointe du SRB... gardez la ligne et on vous répondra dans les plus brefs délais possibles!

Comme dans nos articles précédents, nous vous invitons à communiquer avec nous pour exprimer vos idées, vos commentaires etc. en nous écrivant à l'adresse indiquée plus bas. Ça nous fait chaud au coeur de voir que notre travail, en fin de compte, en est un d'aide à la communication et ça fait toujours plaisir de recevoir du «feedback» de temps en temps. Pour les personnes qui nous ont déjà écrit, ne vous en faites pas! Nous avons bien reçu vos missives et je m'efforcerais de répondre à tous par le biais de mes prochains articles.

Sur ce... je vous souhaite une belle fin d'été (!!) et bon début d'automne!

Gaëtan MASSIE

pour le Comité Action Relais

Comité Action Relais/SRB
a/s Gaëtan Massie

671, rue de la Gauchetière ouest, bureau 500
Montréal (Québec) H3B 2H8 ■



par Lina BISSONNETTE
Agente de communication

Une invitation spéciale...

Le 11 juin dernier, dans une ambiance de fête teintée d'exotisme, les employés de L'ÉTAPE et les membres du Conseil d'administration de LA BOURGADE inc., ont accueilli avec joie près de quatre-vingt-dix personnes lors d'un «5 à 7» sous les tropiques. Étaient présents à cette fête plusieurs représentants de la communauté des milieux socio-professionnels et d'associations de personnes sourdes et malentendantes, venus pendre la crémaillère à nos nouveaux bureaux et aussi, souligner le premier événement du 10ème anniversaire de LA BOURGADE inc. et le 15ème de L'ÉTAPE.

Musique et breuvages exotiques, bouffe haïtienne et jamaïcaine, rien ne fut laissé au hasard pour animer cette fête.



Sur la photo ci-jointe, on distingue de gauche à droite: Robert Longtin, trésorier à LA BOURGADE inc., Michel Turgeon, de l'Association des Bonnes gens Sourds, Michèle Chartier, présidente de LA BOURGADE inc., Jean-Jacques Archambault, retraité du Bureau de la santé et des services sociaux, employé à temps partiel à l'ÉTAPE et Arthur LeBlanc, de la revue VOIR DIRE.

Notre prochaine fête aura lieu fin janvier 1993. Elle sera soulignée par un brunch haut en couleur où anciens et nouveaux utilisateurs de L'ÉTAPE ainsi que les collaborateurs de LA BOURGADE inc. et L'ÉTAPE seront invités à venir rire et fêter.

D'autres informations vous seront transmises dans le prochain numéro de VOIR DIRE. À suivre... ■



Les p'tits
moteurs

François Major

■ On me parle beaucoup de **culture** de ce temps-ci. La culture des sourds par ci, la culture des sourds par là, c'est ça, mettez-en! Pour ma part je serais bien en peine de vous décrire la culture des sourds car avec les sourds que je rencontre, le plus souvent il est question de cul plutôt que de cul...ture. Ce qui fait que la culture c'est pas mal en bas de la ceinture. Parlez-en à **Jacques Giguère**, ce financier figaro, lui en a des vertes et des pas mûres à vous conter.

■ **Pétez-vous?** Il y en a qui pétent le feu (de gros travailleurs). D'autres qui pétent de la broue ou qui se pétent les bretelles (des vantards). D'autres encore, achalants ceux-là, qu'on envoie péter dans les fleurs. Sans parler de ceux qui pétent dans la soie (ils portent des vêtements très luxueux), de ceux qui pétent plus haut que leur trou (des prétentieux), et des péte sec (personnes autoritaires). Vous apprenez du nouveau? Ne me remerciez pas, c'est ma façon d'agrandir votre cul...ture.

■ Peu de gens pourraient énumérer les sept merveilles du monde qui sont: Les jardins suspendus de Sémiramis, Le temple d'Artémis à Éphèse, Le phare d'Alexandrie, Le colosse de Rhodes, Le mausolée d'Halicarnasse, La statue de Zeus à Olympie et Les pyramides de Guizèh. Bien voilà. Et maintenant qui peut me nommer la 8^e merveille du monde? Vous ne pouvez deviner car c'est tout récent. C'est le nouveau bébé de **Margaritha Guerriero**, la secrétaire de **Jean-Guy Beaulieu** du Centre québécois de la déficience auditive (CQDA). J'allais dire félicitations M. Beaulieu, mais je corrige et c'est à **Margaritha** qu'on doit adresser des félicitations, M. Beaulieu n'y étant pour rien (on l'espère) dans cet heureux événement.

LE FESTIVAL CANADIEN DES SOURDS

par **Arthur LeBLANC**

Du 7 au 12 juillet, avait lieu à Vancouver, C.B., un premier festival des sourds du Canada. Trois associations nationales de sourds se sont réunies pour faire un succès de ce festival, soit l'Association canadienne des sourds, la Société culturelle des sourds du Canada et la Fédération sportive des sourds du Canada.

Des orateurs très enthousiasmés, notamment le député sourd de l'Ontario, Gary Malkowski et d'autres leaders compétents, ont soulevé l'attention des participants par des discours riches en culture et en politique. Une importante délégation du Québec a pris part à ce congrès et est revenue enchantée de ces rencontres.

Ce festival a institué un «Hall of Fame» des sourds du Canada et plusieurs leaders anglophones d'hier et d'aujourd'hui ont été honorés. On voulait souligner leur travail constant soit dans l'éducation, la promotion sociale, etc.

La majorité des sourds québécois qui passent par Vancouver s'arrêtent habituellement saluer les autres sourds québécois exilés là-bas. C'est notamment le cas de Paul Arcand et Louise Lemieux. Ce charmant couple a été l'objet d'une fête

■ Invité à faire connaître le Regroupement pour le sous-titrage lors d'une assemblée du Club Abbé de l'Épée j'ai été surpris lorsque **monsieur Jacques Raymond**, le président de ce club social, nous demanda, au début de l'assemblée, une minute de silence pour la prière habituelle. Pour moi qui ai fait mes études primaires avec les soeurs de la Providence et mes études secondaires chez les frères de St-Gabriel, y'a pas de problèmes. Mais, un jeune «*Nouvelle génération*», ça dit quoi comme prière? «Seigneur, mon Sauveur, la Mini, c'est à mon tour?» «Saint Jean Bosco, la Banco, c'est Bingo bientôt????»

■ Vous vous croyez braves parce que vous avez fait saucette malgré le temps frisquet cet été? Eh bien sachez braves gens que le **frère Valiquette**, responsable de l'entretien au camp des **Clercs de St-Viateur** à Nomingue, faisait trempette régulièrement lui aussi malgré ses 85 ans bien sonnés. C'est un brave! *Mens sana in corpore sano* (Âme saine dans un corps sain).

■ Au début j'avais un petit truc pour tester le degré d'humour de mes p'tits moteurs. Je les faisais lire par mon bon copain **Martin Morisset**. Mais je me suis aperçu que Martin riait tout le temps alors je dois me trouver un autre lecteur et je crois que je vais demander à **Pierre Pigeon** de remplacer Martin. Faut dire que Pierre ne rit pas souvent et quand vous réussissez à le faire rire votre histoire vaut certainement 3 cloches.

■ Y aura-t-il un nouvel organisateur pour la populaire **Soirée d'halloween** du Club Abbé de l'Épée? **M. André Maltais** ayant remis sa démission, verra-t-on **M. Joseph Paquin** sortir sa cape de Dracula et son faux dentier vampire pour animer la soirée? Un peu de globules rouges pour remplacer le blond houblon, ça fait pas de tort des fois.

■ **Carole Larivière**, du Regroupement québécois pour le sous-titrage, en plus d'être très dévouée est pas mal brave. Devinez qui elle doit affronter avant d'atteindre Montréal pour venir faire son bénévolat? Carole doit premièrement surveiller sa vitesse à Châteauguay, où elle demeure, car il y a là, en plus des patrouilles de la Sûreté municipale, la Sûreté du Québec et la Gendarmerie Royale du Canada. Et comme si ce n'était pas suffisant, elle doit déjouer les radars des Peacekeepers et les balles perdues des Mohawks. C'est pas de la bravoure ça? ■

surprise organisée par des amis de Vancouver et auxquels les sourds québécois de passage ont eu l'occasion de participer. Paul, qui dit-on, ne connaît pas d'ennemis, fêtait ses 60 ans... On lui a souhaité de revenir au Québec bientôt! ■



Arthur LeBlanc félicite ici, le récipiendaire de la plaque introduisant au «Hall of Fame» **Dr David Masson** de Toronto pour son immense implication dans l'instruction des sourds anglophones.

CENTRE DE LA COMMUNAUTÉ SOURDE DU MONTRÉAL MÉTROPOLITAIN (AAPA)

8688, rue Esplanade, Montréal, Qc H2P 2S4

Directeur général: (514) 381-8259

Le Centre de la Communauté Sourde du Montréal Métropolitain (AAPA) offre des services de consultation, des cours et met sur pied des projets dans le but d'aider toute personne avec un problème auditif (sourd, mal-entendant, devenu-sourd...) à mieux vivre dans la société.

UN ORGANISME FINANÇÉ PAR / AN AGENCY FINANCED BY



Centraide

COTISATION ANNUELLE

Membre actif
(toute personne avec
un problème auditif)

\$ 10.00

Membre de soutien
(parents, intervenants...)

\$ 20.00

Décès

Le 12 janvier 1992, est décédée Béatrice B. Vallière, mère de Lucille Vallière-Johnson de Montréal, à l'âge de 96 ans.

À Québec, le 22 mai 1992, est décédée la mère d'André Bélanger, à l'âge de 86 ans.

À Lac Etchemin, le 2 juillet 1992, est décédé Joseph Breton, père de Clémence Breton, à l'âge de 75 ans.

Le 10 juillet 1992, est décédé le beau-père d'André Letarte, époux de Micheline Pilon, à l'âge de 74 ans.

Le 12 juillet 1992, est décédée Mme Delisle, mère de Denis, Nicole et Gilles, à l'âge de 75 ans.

À Ottawa, le 12 juillet 1992, est décédé le grand-père de Lysette Bigras-Lamontagne, à l'âge de 93 ans.

Le 9 août 1992, est décédée «Antoinette», tante de Jean-Louis, Guy, André et Paul Leboeuf, à l'âge de 91 ans.

Le 16 août 1992 est décédée Mme Martin Brien, mère de Jean-Guy, à l'âge de 74 ans.

À Montréal, le 13 août 1992, est décédé Normand Morin, à l'âge de 51 ans, suite à une brève maladie. Il laisse sa soeur Jeannette. Inhumé à St-Pie de Bagot.



Le 19 août 1992, au Manoir Cartierville, est décédé Emilien Tanguay à l'âge de 89 ans.

À Longueuil, est décédée Pauline Tremblay, mère de Denis Harrison, à l'âge de 69 ans.

Nos sincères condoléances à toutes les personnes éprouvées!

Naissances et baptêmes

Charles est né le 26 mars 1992, 2e enfant de Jacques Gariépy et Manon Bélanger. Il a été baptisé le 19 juillet 1992.

Andréanne Aubry a été baptisée le 2 août 1992. Elle est la petite fille de Roland Aubry et Lise Dubreuil.

Maxime a été baptisé le 15 août 1992, petit fils de Gary et Nicole Pranevicia. *Félicitations aux heureux parents!*

Mariages

Luc Marier et Danielle Desmarais se sont mariés le 18 juillet 1992. L'abbé Paul Leboeuf présidait la cérémonie.

Michel Carbonneau et Colette Morin se sont mariés le 8 août 1992. L'abbé Paul Leboeuf présidait la cérémonie.

Félicitations et meilleurs voeux de bonheur aux nouveaux époux! ■

PETITES ANNONCES

GARDERIE: Jeune fille de 14 ans garderait enfants soirs et fins de semaines. Tél.: 955-8945 (ATS)

À VENDRE: Cuisinière (poêle électrique) usagé. Prix à discuter. Tél.: 256-8049 (ATS).

SEMAINE NATIONALE DU SOUS-TITRAGE FRANÇAIS

AVEC LA PARTICIPATION DE TOUS LES RÉSEAUX DE TÉLÉDIFFUSION DE LANGUE FRANÇAISE

du 28 novembre au 4 décembre 1992

sous la direction du
Regroupement Québécois pour le Sous-Titrage Inc.

Conférences, ateliers, etc.

Ouverture de la semaine le samedi 28 novembre 1992 à 10 h à l'Institut Raymond-Dewar

Institut Raymond-Dewar
3600, rue Berri
Montréal (Québec)
H2L 4G9

Pour informations appelez le RQST au: (514) 278-8722

Nouvelles de l'Association des Sourds de la Mauricie Inc.

par **Richard GINGRAS**
collaboration spéciale

Samedi le 16 mai dernier avait lieu, à la Légion Canadienne du Cap de la Madeleine, le 23ème couronnement de la Reine des Mères de l'ASM. Les organisateurs étaient Richard Gingras, Jean-Marie et Monique Robitaille. La soirée connut un éclatant succès et c'est madame Denise Lemay qui fut élue 23ème Reine de l'ASM. Toutes nos félicitations! ■



Déjà 15 ans!

Service d'intégration professionnelle pour personnes handicapées

Administrer par
l'Association
La Bourgade inc.

801 rue Sherbrooke est, suite 802
Montréal (Québec) H2L 1K6
Téléphone: VOIX: (514) 526-0887
ATS (514) 526-6126



LOISIRS - SPORTS - CULTURE

Centre des Loisirs des Sourds de Montréal Inc.

7888 rue St-Denis, Montréal, Qc H2R 2E8

ATS: (514) 277-4050 (pour les membres) / ATS: (514) 271-4317 (pour le bureau des officiers)

CONSEIL D'ADMINISTRATION C.L.S.M. 1991/92

Président:
Vice-président:
Secrétaire:
Trésorier:
Ass.-trésorier:

Mario Gravelle
Réjean Brisebois
Carmen Grisé
Gaetano Abbruzzese
Normand Mélançon

Directeur des loisirs:
Directeur des sports:
Directeur des membres:
Directeur des jeunes:
Directeur des relations publiques:

Jean-Marc Gravelle
Elias Roël
Poste vacant
Alain El Maleh
Jean Davia



ASSQ
Association Sportive
des Sourds du Québec

Luc MICHAUD
Directeur du CNO et
des JSQ de l'ASSQ

SPORT-BEC



2e Championnat Provincial de Dards des Sourds

Le 16 mai dernier, au Cap-de-la-Madeleine avait lieu le 2e Championnat Provincial de Dards des Sourds. Le vendredi 15 mai dernier, tous les participants sont arrivés à l'hôtel Penn Mass par un bel après-midi ensoleillé. 22 participants (hommes et femmes) étaient inscrits. Vendredi soir, ils ont assisté à la réunion des joueurs pour recevoir les instructions du commissaire de dards de l'A.S.S.Q., M. Maurice Baribeau et le directeur des sports de l'A.S.S.Q., M. Luc Michaud. Ce soir-là il y avait une belle ambiance chez les participants. On y a rencontré des gens de Grand-Mère, de Victoriaville, Gatineau et Sherbrooke, mais la majorité était de la région de Montréal. C'était vraiment une famille de sourds qui échangeaient des idées et se donnaient des nouvelles de leur région. MM. Baribeau et Georges Mills, les deux principaux organisateurs de cet événement, ont commencé à faire le choix des joueurs pour le lendemain matin et le commissaire a expliqué aux participants les règlements du championnat.

Le samedi 16 mai, tout le monde arriva à 8h pendant que le directeur des sports de l'A.S.S.Q., en remplacement du commissaire de dards de l'A.S.S.Q., donnait quelques instructions aux participants. Vers 9h, on donnait le départ du 2e Championnat Provincial de Dards. Cet événement se jouait à la maison de la Légion (Centre social des anciens combattants). Il y avait 9 allées. Quelques bénévoles ont gentiment donné un coup de main au directeur des sports de l'A.S.S.Q. Dans l'ensemble, les joueurs ont bien performé. Mais la partie était serrée à certains moments.

Vers 15 h, les quatre premiers joueurs du classement (hommes et femmes) participaient à la semi-finale et à la finale. Donc, chez les hommes, Ronald Duchesne affronta Raymond Guérard, Guy Morin de Gatineau affronta Chila Francesco de Montréal. Ronald Duchesne gagna donc la semi-finale sur Raymond Guérard et Chila Francesco sur Guy Morin. Francesco l'emporta finalement sur Duchesne au compte de 2 à 1.

Du côté des femmes, Ginette Lamoureux et Léda Charland s'affrontaient durement. Ginette Lamoureux a réussi à écraser

son adversaire tandis que Joyce Brady affrontait Monique Allard. La partie a été longue et finalement, Joyce Brady remporta la victoire. Dans l'ultime affrontement Brady-Lamoureux, c'est Ginette Lamoureux qui est sortie vainqueur.

Voici les résultats finals:

Chez les hommes:

Chila Francesco
Ronald Duchesne
Raymond Guérard

OR
ARGENT
BRONZE

Chez les femmes:

Ginette Lamoureux
Joyce Brady
Léda Charland

En soirée, ce fut la remise des médailles et des deux plaques perpétuelles de l'A.S.S.Q. Mlle Ghysline Fiset, présidente de l'A.S.S.Q. a remis la plaque au gagnant tandis que M. Maurice Baribeau, commissaire de Dards de l'A.S.S.Q. remettait les médailles aux hommes.

Du côté des femmes, c'est Luc Michaud, directeur des sports de l'A.S.S.Q. qui a remis la plaque. M. Maurice Baribeau, commissaire de Dards de l'A.S.S.Q. a procédé à la remise des médailles et M. Georges Mills à celle des trophées aux deux meilleurs joueurs de la journée. C'est l'A.S.M. qui offrait ce trophée. Mlle Fiset, M. Michaud et M. Baribeau ont prononcé chacun un discours de clôture pour terminer la soirée. ■



Le groupe masculin 1992.



Le groupe féminin 1992.

Photographe: Luc MICHAUD

DATES RETENUES:

- | | |
|----------------------------|---|
| 9 - 10 octobre 1992 | 24e Congrès des Sports
Hôtel Ramada
Parc Olympique |
| 17 octobre 1992 | 2e journée d'initiation de curling |
| 31 octobre 1992 | Compétition de badminton pré-olympique au Centre Joseph-Charbonneau |

Très bientôt, nous annoncerons la date des cours d'arbitre pour le hockey sur glace



25e Anniversaire de fondation de l'Association Sportive des Sourds du Québec

2 OCTOBRE 1993

Hôtel Ramada Parc Olympique
Congrès des Sports

(en soirée - Gala Mérite Sportif Québécois
pour rendre hommage aux athlètes)

Rapport de la présidente de l'Association Sportive des Sourds du Québec



par Ghysline Fiset
présidente

J'ai le plaisir de vous donner quelques renseignements au sujet du Congrès de l'ASSC qui avait lieu à Richmond en banlieue de Vancouver, les 9 et 10 juillet derniers. Il y avait dix délégués provinciaux, accompagnés de leurs adjoints et deux invités de la Fédération de Hockey sur glace du Canada et de la Fédération Canadienne des

Sports, organisation pour personnes handicapées. Ces deux réunions furent très importantes.

L'ASSC permet à toutes les organisations de se tenir au courant des activités des autres organismes et de travailler conjointement avec eux à divers projets, dans le but d'être plus efficaces et d'avoir une meilleure capacité de rendement. L'ASSC a fait une demande d'aide financière au Conditionnement physique et Sport amateur pour un montant approximatif de 68 000 \$.

Aux dernières nouvelles, les dettes des Jeux mondiaux d'hiver des Sourds de Banff ont été réglées parce qu'il y a eu une bonne entente avec les créanciers de l'hôtel de Sprint de Banff. Bonne nouvelle! Le rapport financier a été vérifié par le comptable agréé et les délégués l'ont approuvé. Les délégués aimeraient que l'ASSC soit plus sévère dans les budgets à l'avenir, c'est-à-dire que les dépenses inutiles soient évitées. Nous avons proposé que l'ASSC engage un comptable agréé à l'avenir. Ça va dépendre du budget de l'ASSC pour cette année. Nous aimerions que l'ASSC mette de l'ordre dans son organisation pour la rendre plus solide.

Nous avons discuté du «dopage». Une motion a été proposée pour former un comité consultatif afin de recueillir les commentaires des personnes qui seront choisies par l'ASSC. Ce comité va établir des règlements et les faire approuver par les délégués l'an prochain et par la suite, il soumettra des règlements à Sport Canada en 1993. Le prochain Congrès des Sports aura lieu en Nouvelle-Écosse mais on attend l'approba-



La table des délégués et Mlle Fiset représentait le Québec (Chevaliers de la table ronde).

Photographe: Luc MICHAUD



Une petite cabine de téletypewriter. On voit Mlle Fiset en train de communiquer avec une téléphoniste du SRB.

tion du conseil d'administration de l'ASSC et s'il accepte, c'est la première fois que ce congrès aura lieu dans l'Est. Samedi après-midi, avaient lieu les élections du conseil d'administration 1992-1994.

Voici la composition du conseil d'administration de l'ASSC:

Ronald Fee, *président*
Luc Michaud, *1er vice-président*
Dale Birley, *2e vice-président*
Rudy Lacis, *directeur des jeunes*
Dana McCarthy, *président CSNO*
Olav Naas, *président JMS*



L'ensemble des délégués provinciaux accompagnés des membres du conseil d'administration de l'ASSC.

Le 3 juillet dernier, l'Association Sportive des Sourds du Québec a organisé un tirage où les gens ont gratté les cartes «Gratte-Don». Il fallait réussir à gratter la case 2 \$. C'est le premier tirage de ce genre dans l'organisation de l'ASSQ. Voici la liste des gagnants:

- 1er prix — Vélo de montagne: Chila Francesco
- 2e prix — Vélo de montagne: Simone Shufelt
- 3e prix — Sac de sport: Guy Morin
- 4e prix — Sac de sport: Ginette Lamoureux
- 5e prix — Trousse de dards: Suzanne Trudel
- 6e prix — Trousse de dards: Fernand Houle
- 7e prix — 50 \$: Lyne Noisoux
- 8e prix — 50 \$: Benoit Landreville

Félicitations aux gagnants!

Nous espérons organiser un autre tirage comme celui-ci pour recueillir des fonds pour venir en aide aux athlètes d'élite du Québec. ■



Mme Thérèse Moreau pige le premier billet en présence de la présidente de l'ASSQ.



L'ensemble des prix offerts lors du tirage du 3 juillet 1992.

BESOIN PRÉCIS, ENDROIT PRÉCIS



RÉVEIL-MATIN
ET
SYSTÈME DE LUMIÈRE
ADAPTÉ



SUPERPRINT

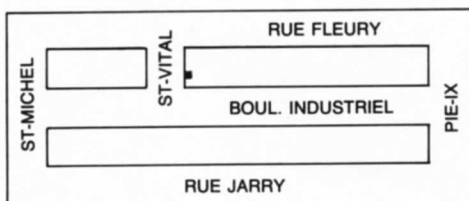


TÉLÉCAPTION 4000

- VENTE
- RÉPARATION
- INTERPRÈTE
GESTUEL



TDD COMPACT



9915 ST-VITAL, MONTRÉAL-NORD
QUÉBEC H1H 4S5

TÉL.: (514) 326-5423
ATS: (514) 326-5429
FAX: (514) 326-6576

TELECOM
A-S
 inc.

LES YEUX POUR ENTENDRE.



LES MAINS POUR LE DIRE.

Pouvoir communiquer, c'est d'abord et avant tout avoir la possibilité de dire et la faculté d'entendre.

Dans le but d'offrir, en tout temps, un service téléphonique accessible aux personnes vivant avec une déficience auditive, Bell Canada a créé le *Service de relais Bell* (SRB). À l'aide d'un téléphoniste du SRB, une communication peut être établie entre une personne entendante et un interlocuteur disposant d'un ATS (appareil de télécommunication pour les sourds).

Pour en savoir davantage, communiquez avec le *Service de relais Bell*.

Personnes sourdes : 1 800 363-6511

Personnes entendantes : 1 800 363-6600

Bell
des gens de parole^{MC}